

STORAGE-ITEM  
MAIN

LP9-N13B

U.B.C. LIBRARY

THE LIBRARY



THE UNIVERSITY OF  
BRITISH COLUMBIA



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of British Columbia Library







DEUX OPUSCULES  
DE  
MONTESQUIEU

*Tous droits de reproduction et de traduction réservés.*

JC 179  
M 67  
1891







Jay A. Searles & Co.

Leo Drouyn sc.

CHÂTEAU DE LA BRÈDE

DEUX OPUSCULES

DE

# MONTESQUIEU

PUBLIÉS PAR

LE BARON DE MONTESQUIEU

---

*Eau-forte de M. LEO DROUYN*

---



BORDEAUX

G. GOUNOUILHOU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

PARIS

J. ROUAM & C<sup>e</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS

14, rue du Helder, 14

M. DCCC. XCI.



## AVANT-PROPOS

---

Les manuscrits inédits du président de Montesquieu, conservés au Château de La Brède, vont être publiés par sa famille, avec le concours de la Société des Bibliophiles de Guyenne. Il a paru convenable, avant d'imprimer le premier volume de ces écrits, de faire paraître deux traités qui ne sont point entièrement inédits, mais dont le texte complet n'était pas encore connu.

L'*Esprit des Loix* renferme quelques pages modifiées des *Réflexions sur la Monarchie universelle en Europe*; — et une feuille littéraire du siècle dernier, en rendant compte d'une séance de l'Académie de Bordeaux, a donné une analyse et des extraits du traité sur *la Considération et la Réputation*.

Une préface générale, qui sera placée en tête du premier volume des écrits inédits, exposera l'histoire de ces manuscrits et le plan adopté pour leur publication. Nous ne donnons ici que les titres des œuvres

inédites que vont publier MM. Charles, Gaston, Albert, Gérard et Godefroy de Montesquieu :

- 1° Discours sur Cicéron.
- 2° Éloge de la sincérité.
- 3° Essai sur les causes qui peuvent affecter les esprits et les caractères.
- 4° Histoire véritable.
- 5° Réflexions sur la Politique.
- 6° Mémoire sur le silence à imposer sur la Constitution.
- 7° Réflexions sur le caractère de quelques Princes.
- 8° Lettres de Xénocrate à Phérès.
- 9° Dialogue de Xantippe et de Xénocrate.
- 10° Mémoire sur les dettes de l'État, adressé au Régent.
- 11° Mémoire contre l'arrêt du Conseil du 27 février 1725, portant défense de faire des plantations nouvelles en vignes dans la Généralité de Guienne.
- 12° Remarques sur certaines objections que m'a faites un homme qui m'a traduit mes *Romains* en Angleterre.
- 13° Mémoires sur les mines de Hongrie et d'Allemagne.
- 14° Réflexions sur les habitants de Rome.
- 15° Voyages d'Italie, d'Allemagne et de Hollande.
- 16° Voyage à Gênes.
- 17° Galerie du grand-duc de Florence.
- 18° Mes pensées, ou recueil de mes réflexions (trois forts volumes).
- 19° *Spicilegium* : Extraits et pensées diverses.
- 20° Divers dossiers contenant les matériaux de l'*Esprit des Lois*.
- 21° Lettres, billets du président de Montesquieu.

On publiera ensuite : les Lettres adressées au président de Montesquieu, et le Catalogue de sa Bibliothèque avec notes autographes.

L'énumération sommaire de ces titres permettra de juger l'importance de l'œuvre inédite que vont publier les descendants de Montesquieu.

Nous remercierons ici la Société des Bibliophiles de Guyenne pour l'aide qu'elle nous a prêtée; MM. H. Barekhausen et R. Dezeimeris, dont les conseils nous ont été fort utiles, et plus particulièrement M. Raymond Céleste, conservateur de la Bibliothèque de la ville de Bordeaux, pour les documents et renseignements de toute nature qu'il nous a communiqués, ainsi que pour le concours gracieux et efficace qu'il a bien voulu nous prêter dans la direction de cette publication.

---





REFLEXIONS  
SUR LA  
MONARCHIE UNIVERSELLE  
EN EUROPE



## AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

---

Le président de Montesquieu avait, dit M. Walckenaër<sup>1</sup>, « soit avant, soit pendant ses voyages, fait imprimer un opuscule intitulé : *Réflexions sur la Monarchie universelle en Europe*, dont il nous a été remis un exemplaire. Cet opuscule a été inconnu jusqu'ici à tous ceux qui ont eu occasion de parler de Montesquieu ou de ses ouvrages. Lui-même néanmoins en fait mention dans un passage de *l'Esprit des Lois*. » M. Walckenaër reproduit la note<sup>2</sup> du livre XXI, chapitre XXII, ainsi conçue : « Ceci a paru il y a plus de vingt ans dans un petit ouvrage manuscrit de l'auteur, qui a été presque fondu dans celui-ci. » « Cette note est singulière, ajoute le biographe, et semblerait faire croire que Montesquieu avait fait tirer quelques exemplaires de cet opuscule pour donner à des amis. *L'Esprit des Lois* parut en 1748, et si ces mots « il y a » plus de vingt ans » sont exacts, cet opuscule serait au moins de 1727 et pourrait être plus ancien<sup>3</sup>. L'exemplaire que nous avons sous les yeux, et qui appartient à M. Laîné, ministre et membre de la Chambre des députés, contient beaucoup de corrections qui sont de la main même de Montesquieu. » Les passages manuscrits cités par M. Walckenaër

1. Michaud, *Biographie universelle*, 1821, in-8°, art. MONTESQUIEU.

2. Cette note de Montesquieu se trouve pour la première fois dans l'édition de Londres Nourse, 1767, in-4°, t. I, p. 521.

3. Laboulaye (*Œuvres de Montesquieu*, t. IV, p. 467) dit : « Au livre XXII, chapitre X, Montesquieu donne l'année 1744 pour celle où il écrit : *le petit ouvrage manuscrit remonterait donc vers l'année 1724.* »

se retrouvent sur notre exemplaire; les réclames qui sont au bas des pages, le papier et les caractères, qui sont manifestement ceux dont se servit plus tard Desbordes, imprimeur à Amsterdam, pour les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*<sup>1</sup>, tout indique que l'impression a été faite en Hollande.

L'exemplaire des *Réflexions sur la Monarchie universelle en Europe*, que nous pûmes acquérir en janvier 1886, par l'intermédiaire de M. Duthu, libraire à Bordeaux, à la vente de M. Téchener, est le même que celui décrit par Walckenaër. Le nom du Président, écrit de la main de M. Honorat Laîné, frère du ministre de Louis XVIII, sur le titre; des lettres et autres pièces, dont nous parlerons dans la préface que nous annonçons plus haut, ne laissent aucun doute sur l'origine de cet exemplaire.

Ce précieux opuscule est revenu à son point de départ, après avoir été prêté à M. Laîné, puis à M. Aimé Martin. Vendu par les héritiers de ce dernier à M. Téchener, il est resté dans la bibliothèque de ce libraire de 1847 à 1886<sup>2</sup>.

Les renseignements que nous avons pu recueillir sur cette œuvre, aideront à saisir l'intérêt que sa publication peut avoir.

« Les ennemis d'un grand prince qui a régné de nos jours, dit Montesquieu dans ses *Réflexions*, l'ont mille fois accusé, plutôt sur leurs craintes que sur leurs raisons,

1. Remarque faite par M. R. Dezcimeris.

2. M. Aimé Martin gardait indûment une autre œuvre plus importante; le mardi 16 novembre 1847, pendant la deuxième vacation, fut mis en vente publique le n° 234 du catalogue de ses livres. Sous ce numéro était classé l'article suivant : « MONTESQUIEU, *Sur les richesses d'Espagne*, petit in-f°, demi-rel. Manuscrit autographe ayant pour titre : *Deux vieux manuscrits que j'ay faits autrefois sur les richesses d'Espagne*. » Le rédacteur du catalogue ajoutait : « Les manuscrits de Montesquieu, comme ses lettres autographes, sont des plus rares. »

Qui nous dira ce qu'est devenu ce manuscrit? Il fut vendu soixante-quatre francs! Quelle bibliothèque le conserve?

Nous avons, dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, lancé cette demande, mais nul renseignement ne nous est encore parvenu. Nous prions de nouveau les érudits et les bibliophiles qui pourraient nous renseigner sur le sort du manuscrit des *Richesses en Espagne*, de vouloir bien nous éclairer.

d'avoir formé et conduit le projet de la monarchie universelle. »

Louis XIV avait réellement poursuivi ce projet, et ce qu'ajoute le Président démontre qu'il ne l'ignorait pas; mais la prudence l'obligeait à faire des réserves, et, malgré ces réserves, il jugea que ses *Réflexions* pourraient être dangereuses pour sa tranquillité : « Ceci a été imprimé sur une mauvaise copie; je le fais réimprimer sur une autre, selon les corrections que j'ai faites ici, » écrit-il sur le faux-titre. Sur le premier feuillet, il met encore : « J'ai écrit qu'on supprimât cette copie et qu'on en imprimât une autre, *si quelque exemplaire avait passé*, de peur qu'on interprêtât mal quelques endroits. » Depuis que, en 1821, M. Walckenaër a fait connaître l'existence de cet opuscule, on a beaucoup écrit, on a fait de nombreuses recherches sur l'auteur et ses œuvres; aucun autre volume des *Réflexions* n'a été signalé. Il faut en conclure qu'aucun « exemplaire n'avait passé », à l'exception de celui annoté et corrigé par Montesquieu lui-même.

L'œuvre que nous publions est donc restée inédite, en sa première forme. Quelques passages se retrouvent dans l'*Esprit des Lois*, avec de légères modifications, mais les *Réflexions* n'en sont pas moins très intéressantes. Montesquieu les a écrites vingt ans avant l'*Esprit des Lois*; ses idées n'ont point subi de changement pendant ce temps, parce qu'elles étaient justes la première fois qu'il les a exprimées; seule, la forme a été un peu changée. L'âge rendait l'auteur très prudent, l'expression de ses pensées le démontre.

Montesquieu rédigeait en 1744 le livre XXII de l'*Esprit des Lois*, comme l'a fait remarquer M. Laboulaye, en concluant avec raison que si le petit ouvrage dont parle la note du livre XXI était écrit depuis plus de vingt ans, Montesquieu avait dû le composer avant 1724, et non pendant son voyage en Hollande de 1728.

Nous n'avons retrouvé dans aucun des documents manuscrits du Président d'indication permettant de dire à quelle

époque précise et à quelle occasion il écrivit ses *Réflexions sur la Monarchie universelle en Europe*. A défaut de documents formels, nous croyons pouvoir émettre une hypothèse indiquant non point la date, mais l'occasion qui a dû faire naître les *Réflexions*.

Montesquieu nous apprend lui-même que des liens d'amitié l'unissaient à la marquise de Lambert; il lut dans son salon les *Réflexions sur la Considération et la Réputation*, avant de les envoyer de Paris à l'Académie de Bordeaux; nous en donnerons la preuve plus loin. Il fut l'un des hôtes de ce salon et le correspondant de la célèbre marquise, dont l'influence ne fut pas étrangère à son élection à l'Académie française. On sait aussi que Fénelon, pendant ses dernières années, avait avec la marquise de Lambert des relations littéraires. Dans ses écrits, la marquise usait largement des pensées de l'archevêque de Cambrai, et elle lui transmettait ses œuvres. Il est permis de croire que Fénelon dut à son tour communiquer à M<sup>me</sup> de Lambert quelques-uns de ses écrits inédits; parmi ceux-là étaient plusieurs mémoires relatifs à la guerre de la Succession d'Espagne, et vraisemblablement celui publié plus tard sous ce titre : « DIRECTIONS POUR LA CONSCIENCE D'UN ROI, composées pour l'instruction de Louis de France, duc de Bourgogne, par messire François de Salignac de Lamoignon-Fénelon, archevêque-duc de Cambrai, son précepteur, avec un supplément ou addition aux *Directions* précédentes XXV-XXX, concernant en particulier non seulement le droit légitime, mais même la nécessité indispensable de former des alliances, tant offensives que défensives, contre une puissance supérieure justement redoutable aux autres et tendant manifestement à la *Monarchie universelle*. »

La marquise de Lambert, après la mort de Fénelon et avant la publication de quelques-uns de ses *Mémoires*, dut communiquer ces derniers écrits aux habitués de son salon, et ce fut ainsi que Montesquieu put être amené à rédiger ses *Réflexions sur la Monarchie universelle*,

qu'il a divisées en vingt-cinq articles, numérotés en chiffres romains, comme l'étaient les *Directions* de Fénelon.

Les ennemis de Louis XIV avaient eu intérêt à répandre le bruit que la France voulait imposer la monarchie universelle en Europe. Montesquieu connaissait quelques-uns des nombreux libelles partis de Hollande; il semble dans ses *Réflexions* vouloir les combattre. Il est donc intéressant de citer ceux qu'il a pu avoir entre les mains. Il possédait dans sa bibliothèque le *Bouclier d'Etat et de justice contre le dessein manifestement découvert de la monarchie universelle, sous le vain prétexte des prétentions de la reine de France*, petit volume in-12 de 220 pages, publié en 1667. Le président Barbot, son ami, qui discutait avec lui sur ses sujets d'étude, possédait ce même livre conservé aujourd'hui à la Bibliothèque de la ville de Bordeaux. Sur le titre, cet érudit a écrit : « C'est le meilleur ouvrage du baron de Lisola. Ce livre est très estimé. *Vid.* Bayle, *Dictionnaire*, au mot LISOLA. »

Barbot possédait aussi les *Nouveaux Intérêts des princes de l'Europe, où l'on traite des maximes qu'ils doivent observer pour se maintenir dans leurs États, et pour empêcher qu'il ne se forme une monarchie universelle*, volume imprimé à Cologne, chez Pierre Marteau, 1685, in-12. Il suffit de parcourir ce pamphlet pour reconnaître que Montesquieu l'a lu avant d'écrire ses *Réflexions*.

« Tout le monde sait, dit l'auteur d'un autre libelle<sup>1</sup>, que la France aspire depuis longtemps à la monarchie universelle; la nature l'a placée dans un lieu qui paraît fort avantageux pour parvenir à ce dessein: elle est au milieu et comme le centre du monde chrétien; son pays est fort peuplé, ses habitants sont d'une humeur turbulente, elle est bien pourvue d'armes et d'argent, enfin elle se sent ou plutôt elle se croit si forte que, sans écouter la raison ni la justice, elle déclare la guerre à tous ses

1. *Histoire secrète des moyens injustes et perfides dont Louis XIV s'est servi pour parvenir à la monarchie universelle*. A Cologne, chez Pierre Marteau, 1691, in-16 (Biblioth. de la ville de Bordeaux, n° 25388).

voisins; elle porte partout, sur la terre et sur la mer, le carnage, l'incendie, la désolation, l'esclavage, le fer et le feu, bien résolue de ne pas s'arrêter et de ne point interrompre le cours de ses injustices criantes ni de ses cruautés inouïes, jusqu'à ce qu'elle se soit rendue maîtresse de toute l'Europe. »

Le pamphlétaire dit que la France accusait la Maison d'Autriche d'aspirer à la monarchie universelle : « Cela fit que toutes les nations de l'Europe ne pensèrent plus dès lors qu'à ménager ces deux puissances et à les tenir dans un parfait équilibre, afin qu'aucune n'ayant le dessus et l'une étant toujours prête à s'opposer aux desseins de l'autre, elles pussent toutes jouir du repos et conserver leur liberté, que la France n'aurait pas manqué de leur enlever sans cela. Lorsque la balance semblait pencher du côté de la Maison d'Autriche, on ajoutait quelque chose dans la balance de la France pour servir de contrepoids : quelques-uns se jetaient dans son parti afin de la fortifier, et lorsque la balance penchait du côté de la France, on faisait tout le contraire. Mais, enfin, à force de peser et de balancer, la France a arraché en quelques manières la balance des mains de ceux qui la tenaient, pour la faire entièrement trébucher de son côté<sup>1</sup>. »

En 1695 un libelliste publia à Utrecht un volume in-12 de 339 pages ayant pour titre : « *La Politique française démasquée, ou les Desseins artificieux des Conseils de France pénétrés et découverts au travers des dernières propositions de paix que le Roi T. C. a fait courir en divers lieux et proposer à plusieurs princes de l'Europe. Le tout contenu en deux lettres, la première écrite de Paris par un partisan de la France à un gentilhomme réfugié en Hollande, et la seconde écrite d'Amsterdam par ce même gentilhomme pour y servir de réponse.* »

1. Voir, sur ce sujet, *La Coalition de 1701 contre la France*, par le marquis de Courcy. Paris, Plon, 1886, 2 vol. in-8°, Introduction. L'auteur donne de nombreux renseignements sur les diverses phases de la question de l'équilibre européen.



Nous n'avons pas l'intention de faire la bibliographie complète du sujet traité dans les *Réflexions*; nous bornons là nos recherches, pensant que Montesquieu a pu connaître les libelles cités parce qu'ils étaient conservés dans sa bibliothèque, dans celle de son ami Barbot, ou dans celle de l'Académie de Bordeaux.

Louis XIV avait réellement formé le projet de se faire élire empereur d'Allemagne après la mort de Léopold. Un article secret de la convention passée le 17 février 1670 avec l'électeur de Bavière<sup>1</sup> le prouve.

Le recueil des instructions données aux ambassadeurs dans le volume relatif à l'Autriche, publié par M. Albert Sorel, avec notes et introduction, démontre que l'esprit de conquête dont Louis XIV était animé pouvait, dans une certaine mesure, justifier les accusations et les craintes de ses ennemis<sup>2</sup>.

Montesquieu savait bien que ces accusations étaient fondées; mais, en son temps, la prudence exigeait dans la forme de ses *Réflexions* une modération qu'il ne jugea même pas suffisante, puisqu'il retira les exemplaires de son œuvre et ne conserva que celui que nous publions aujourd'hui pour la première fois.

1. *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques au ministère des affaires étrangères: Bavière, Palatinat, Deux-Ponts, avec une introduction et des notes, par André Lebon. Paris, 1889, in-8°, p. XII de l'Introduction.

2. Voir, dans la collection des documents inédits pour servir à l'histoire de France, *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV, ou correspondances, mémoires et actes diplomatiques concernant les prétentions et l'avènement de la Maison de Bourbon au trône d'Espagne*, accompagnées d'un texte historique et précédées d'une Introduction, par M. Mignet. Paris, 1835, in-4°, t. I, Introduction.

---



REFLEXIONS  
SUR LA  
MONARCHIE UNIVERSELLE  
EN EUROPE <sup>1</sup>

---

I

C'EST une question qu'on peut faire si, dans l'état où est actuellement l'Europe, il peut arriver qu'un Peuple y ait, comme les Romains, une supériorité constante sur les autres.

Je crois qu'une pareille chose est devenue<sup>2</sup> moralement impossible : en voici les raisons.

De nouvelles découvertes pour la guerre ont

1. Sur le faux-titre, Montesquieu a écrit de sa main : « Ceci a été imprimé sur une mauvaise copie, je le fais réimprimer sur une autre selon les corrections que j'ai faites icy. » — A la suite, M. Honorat Laîné, frère du ministre, a inscrit cette mention : « Le Président de Montesquieu. » — Sur la première page du texte, l'auteur dit : « J'ay écrit qu'on supprimat cette copie et qu'on en imprima une autre si quelque exemplaire avoit passé, de peur qu'on interpretat mal quelques endroits. »

Les notes suivies de la marque (M.) sont celles qui se trouvent dans la plaquette imprimée que nous reproduisons ici.

Dans le numérotage qui suit, après chaque chiffre romain, Montesquieu a écrit la lettre *m.*, abréviation de *maxime*, sans doute.

2. En marge, Montesquieu a écrit : « plus difficile qu'elle n'a jamais été, en voici les raisons. »

égalé les forces de tous les hommes, & par conséquent de toutes les Nations.

Le Droit des gens a changé, & par les Loix d'aujourd'hui, la guerre se fait de maniere qu'elle ruïne par préférence ceux qui y ont de plus grands avantages.

Autrefois on détruisoit les Villes qu'on avoit prises, on vendoit les terres, & ce qui alloit bien plus loin, tous les habitans. Le saccagement d'une ville payoit la solde d'une Armée, & une Campagne heureuse enrichissoit un Conquerant. A présent qu'on n'a plus qu'une juste horreur pour toutes ces barbaries, on se ruïne à prendre des places qui capitulent, que l'on conserve, & que l'on rend la plûpart du tems.

Les Romains portoient à Rome dans les Triomphes toutes les richesses des Nations vaincues. Aujourd'hui les victoires ne donnent que des Lauriers stériles.

Quand un Monarque envoie<sup>1</sup> une Armée dans un país ennemi, il envoie en même tems une partie de ses thrésors pour la faire subsister; il enrichit le país qu'il a commencé de conquérir, & très-souvent il le met en état de le chasser lui-même.

Le luxe qui a augmenté a donné à nos Armées des besoins qu'elles ne devoient point avoir. Rien n'a plus aidé la Hollande à soutenir les grandes guerres qu'elle a eues que le Commerce qu'elle

1. Montesquieu surcharge par un *t* la lettre *e*.

faisoit de la consommation de ses Armées, de celles de ses Alliés, & même de celles de ses Ennemis.

On fait aujourd'hui la guerre avec tant d'hommes qu'un Peuple qui la feroit toujours s'épuiserait infailliblement.

Autrefois on cherchoit des Armées pour les mener combattre dans un país. A présent on cherche des país pour y mener combattre des Armées.

## II

De plus il y a des raisons particulieres qui font qu'en Europe la prospérité ne peut être permanente nulle part, & qu'il y doit avoir une variation continuelle dans la puissance qui dans les trois autres Parties du Monde est, pour ainsi dire, fixée.

L'Europe fait à présent tout le Commerce & toute la Navigation de l'Univers : or, suivant qu'un Etat prend plus ou moins de part à cette Navigation ou à ce Commerce, il faut que sa puissance augmente ou diminuë. Mais comme la nature de ces choses est de varier continuellement, & d'être relatives à mille hazards, surtout à la sagesse de chaque Gouvernement, il arrive qu'un Etat qui paroît victorieux au dehors se ruïne au dedans, pendant que ceux qui sont neutres augmentent leur force, ou que les vaincus la reprennent; &

la decadence commence sur-tout dans le tems des plus grands succès qu'on ne peut avoir ni maintenir que par des moyens violens.

On sait que c'est une chose particuliere aux Puissances fondées sur le Commerce & sur l'industrie, que la prospérité même y met des bornes. Une grande quantité d'or & d'argent dans un Etat, faisant que tout y devient plus cher; les ouvriers se font payer leur luxe & les autres Nations peuvent donner leurs marchandises à plus bas prix.

Autrefois la pauvreté pouvoit donner à un Peuple de grands avantages : voici comment.

Les Villes ne se servant dans leurs guerres que de leurs Citoyens, les Armées de celles qui étoient riches étoient composées de gens perdus par la mollesse, l'oisiveté, & les plaisirs; ainsi elles étoient souvent détruites par celles de leurs voisins qui, accoutumés à une vie pénible & dure, étoient plus propres à la guerre & aux exercices militaires de ces tems-là. Mais il n'en est pas de même aujourd'hui que les Soldats, la plus vile partie de toutes les Nations, n'ont pas plus de luxe les uns que les autres, qu'on n'a plus besoin dans les exercices militaires de la même force & de la même adresse, & qu'il est plus aisé de former des troupes réglées.

Souvent un Peuple pauvre se rendoit formidable à tous les autres, parce qu'il étoit feroce, &

que, sortant de ses déserts, il paroissoit tout entier & tout à coup devant une Nation qui n'avoit de force que par le respect que l'on avoit pour elle. Mais aujourd'hui que les Peuples tous policés sont, pour ainsi dire, les Membres d'une grande République, ce sont les richesses qui font la puissance, n'y ayant point aujourd'hui de Nation qui ait des avantages qu'une plus riche ne puisse presque toujours avoir.

Mais ces richesses variant toujours, la puissance change de même; & quelque succès qu'un Etat Conquérant puisse avoir, il y a toujours une certaine réaction qui le fait rentrer dans l'état dont il étoit sorti.

### III

Si l'on se rappelle les Histoires, on verra que ce ne sont point les guerres qui depuis quatre cens ans ont fait en Europe les grands changemens; mais les Mariages, les Successions, les Traités, les Edits; enfin c'est par des dispositions civiles que l'Europe change & a changé.

### IV

Bien des gens ont remarqué qu'on ne perd plus tant de monde dans les batailles qu'on faisoit

autrefois, c'est-à-dire, que les guerres sont moins décisives.

J'en donnerai une raison bien extraordinaire, c'est que les gens de pied n'ont plus d'armes défensives; autrefois ils en avoient de si pesantes, que, quand l'Armée étoit battue, ils les jettoient d'abord<sup>1</sup> pour se sauver<sup>2</sup> : aussi voit-on dans les Histoires des fuites, & non pas des retraites.

Dans le combat l'armure légère étoit livrée à la boucherie, aux pesamment armés; dans la défaite les pesamment armés étoient exterminés par l'armure légère.

## V

Les desseins qui ont besoin de beaucoup de tems pour être exécutés ne réussissent presque jamais, l'inconstance de la fortune, la mobilité des esprits, la variété des passions, le changement continuel des circonstances, la différence des causes font naître mille obstacles.

Les Monarchies ont sur-tout ce desavantage qu'on s'y gouverne tantôt par les vuës du Bien public, tantôt par des vuës particulieres, & qu'on y suit tour à tour les intérêts des Favoris, des Ministres & des Rois.

1. Voyez toute l'*Histoire* de Tite-Live. (M.)

2. Montesquieu a ajouté : « ou ils restoient sans défense. »



Or les Conquêtes demandant aujourd'hui plus de tems qu'autrefois, elles sont devenues à proportion plus difficiles.

## VI

On voit bien que les choses sont parmi nous dans une situation plus ferme qu'elles n'étoient dans les anciens tems. La Monarchie d'Espagne dans les guerres de Philippe III contre la France, malheureuse pendant vingt-cinq Campagnes, ne perdit qu'une petite portion d'un coin de terre qu'on attaquoit. Le plus petit Peuple qu'il y eut pour lors en Europe soutint contre elle une guerre de cinquante ans avec un avantage égal; & nous avons vu de nos jours un Monarque, accablé des plus cruelles playes qu'on puisse recevoir, Hochsted, Turin, Ramilli, Barcelone, Oudenarde, Lille, soutenir la prospérité continuelle de ses ennemis sans avoir presque rien perdu de sa grandeur.

Il n'y a point d'exemple dans l'Antiquité d'une<sup>1</sup> Frontiere telle que celle que Louis XIV se forma du côté de la Flandre lorsqu'il mit devant lui trois rangs de Places pour défendre cette partie de ses Etats qui étoit la plus exposée.

1. L'Asie n'est pas à beaucoup près si forte que l'Europe : Candahar est la seule Barriere entre le Mogol & la Perse; Bagdat entre la Perse & les Turcs; Asoph entre les Turcs & les Moscovites; Albasin entre les Moscovites & les Chinois. (M.)

## VII

A présent nous nous copions sans cesse : le Prince Maurice trouve-t-il l'art d'assiéger les Places? nous y devenons d'abord habiles. Coehorn change-t-il de maniere? nous changeons aussi. Quelque Peuple se sert-il d'une arme nouvelle? tous les autres l'essaient soudain. Un Etat augmente-t-il ses troupes, met-il un nouvel impôt? c'est un avertissement pour les autres d'en faire autant. Enfin, quand Louis XIV emprunte de ses sujets, les Anglais & les Hollandois empruntent des leurs.

Chez les Perses, il y avoit un tems infini que Tisapherne étoit revolté et on l'ignoroit à la Cour. Polybe nous dit que les Rois ne savoient pas si le gouvernement de Rome étoit Aristocratique ou Populaire; & quand Rome fut Maîtresse de tout, Pharnace qui offrit sa fille à César, ne savoit pas si les Romains pouvoient épouser des femmes Barbares & en avoir plusieurs.

## VIII

En Asie on a toujours vu de grands Empires; en Europe, ils n'ont jamais pu subsister. C'est que l'Asie que nous connoissons a de plus grandes plaines, est coupée à plus grands morceaux par

les Montagnes et les Mers; & comme elle est plus au Midi, les Fleuves moins grossis y forment de moindres barrières<sup>1</sup>.

Un grand Empire suppose nécessairement une autorité despotique dans celui qui le gouverne, il faut que la promptitude des résolutions supplée à la distance des lieux où elles sont envoyées, que la crainte empêche la négligence du<sup>2</sup> Gouverneur & du Magistrat éloigné, que la Loi soit dans une seule tête, c'est à dire, changeante sans cesse, comme les accidens qui se multiplient toujours dans l'Etat à proportion de sa grandeur<sup>3</sup>.

Sans cela<sup>4</sup>, il se feroit un demembrement des parties de la Monarchie; & les divers Peup'les, lassés d'une domination qu'ils regarderoient comme étrangere, commenceroient à vivre sous leurs propres Loix<sup>5</sup>. La Puissance doit donc être toujours despotique en Asie, car si la servitude n'y étoit pas extrême, il se feroit d'abord un partage que la nature du païs ne peut pas souffrir.

1. Montesquieu a ajouté en marge: « Les montagnes y sont moins couvertes de neige. »

2. Il faut nécessairement dans un vaste Empire de grandes Armées toujours éloignées, souvent inconnuës du Prince. (M.)

3. Montesquieu a écrit: « Mis dans les loix. » (V. l. VIII, ch. XIX de l'*Esprit des Loix*.)

4. L'Exemple de la Monarchie d'Espagne n'est pas contraire à ce que je dis, car les Etats d'Italie & de Flandre étoient gouvernés par leurs Loix, & étoient payés pour leur dépendance par des sommes immenses que les Espagnols leur apportotent, & les Indes sont retenues par une chaîne d'une espèce particulière. (M.)

— Montesquieu a écrit en marge: « Mis dans les Loix. »

5. « Mis dans les Loix. »

En Europe le partage naturel forme plusieurs Etats d'une étendue médiocre dans lesquels le gouvernement des Loix n'est pas incompatible avec le maintien de l'Etat; au contraire il y est si favorable que sans elles cet Etat tombe dans la décadence & devient inférieur à tous les autres.

C'est ce qui y forme, d'âge en âge & dans la perpétuité des siècles, un génie de Liberté qui rend chaque partie très-difficile à être subjuguée & soumise à une force étrangère autrement que par les Loix & l'utilité de son commerce.

Au contraire, il régné en Asie un esprit de servitude qui ne l'a jamais quittée; &, dans toutes les Histoires de ce païs, il n'est pas possible de trouver un seul trait qui marque une ame libre.

## IX

Depuis la destruction des Romains en Occident, il y a eu plusieurs occasions où l'Europe a semblé devoir rentrer sous une même main.

## X

Les François ayant subjugué plusieurs Nations Barbares établies avant eux, Charlemagne fonda <sup>1</sup>

1. Ce Prince soumit une partie de l'Empire, mais il fut arrêté en Espagne, en Italie, dans le Nord; une partie de ses Etats

un grand Empire; mais cela même rédivisa l'Europe en une infinité de Souverainetés.

Lorsque les Barbares s'établirent, chaque Chef fonda un Royaume, c'est à dire un grand Fief indépendant, qui en tenoit sous lui plusieurs autres. L'Armée des Conquérans fut gouvernée sur le plan du Gouvernement de leur país, & le país conquis sur le plan du gouvernement de leur Armée.

[La raison] qui leur fit établir cette sorte de gouvernement, c'est qu'ils n'en connoissoient point d'autre, [& si par hazard dans ce tems-là il étoit venu dans l'esprit de quelque Prince Got ou Germain de parler de pouvoir arbitraire, d'autorité suprême, de puissance sans bornes, il auroit fait rire toute son Armée.]<sup>1</sup>

Or, par les raisons que nous avons dites, un grand Empire, où le Prince n'avoit pas une autorité absoluë, devoit nécessairement se diviser, soit que les Gouverneurs des Provinces n'obéissent pas, soit que pour les faire mieux obéir il fut nécessaire de partager l'Empire en plusieurs Royaumes.

Voilà l'origine des Royaumes de France, d'Ita-

même ne fut jamais bien assujettie; il ne conquist point les Isles, n'ayant point de forces de mer. (M.)

1. Montesquieu a rayé les mots placés entre crochets; à la place de « la raison », il a mis « ce ». En regard des autres mots rayés, il avait écrit: « Cet article est trop fort, faut-il l'ôter ou l'adoucir? » Après avoir raturé ces mots, il a mis: « Bon. »

lie, de Germanie, d'Aquitaine, & de tous les démembrements que l'on vit dans ces tems-là.

Lorsque la perpétuité des Titres & des Fiefs fut établie, il fut impossible aux Grands Princes de s'agrandir par le moyen de leurs Vassaux qui n'aidoient que pour se défendre, & ne conquéroient que pour partager.

## XI

Les Normans s'étant rendus maîtres de la Mer pénétrèrent dans les terres par l'embouchure des rivières, & s'ils ne conquièrent pas l'Europe, ils faillirent à l'aneantir.

On leur donna la plus belle Province de la France Occidentale, leur Duc Guillaume conquiert l'Angleterre qui devint le centre de la Puissance des Rois Normans & des fiers Plantagenetes qui les suivirent.

Les Rois d'Angleterre furent bientôt les plus puissans Princes de ces tems-là : ils possédoient les plus belles Provinces de la France & leurs Victoires leur promettoient sans cesse la conquête de toutes les autres.

Il ne faut pas juger de la force que les différens païs d'Europe avoient autrefois par celle qu'ils ont aujourd'hui, ce n'étoit pas proprement l'étendue & la richesse d'un Royaume qui en faisoit la puissance, mais la grandeur du Domaine du

Prince. Les Rois d'Angleterre qui avoient de très-grands revenus firent de très-grandes choses, & les Rois de France qui avoient de plus grands Vassaux en furent longtems beaucoup moins aidés que troublés.

Lorsque les Armées conquirent, les Terres furent partagées entre elles & les Chefs; mais plus la conquête étoit ancienne, plus on avoit pu depouiller les Rois par des usurpations, des dons & des récompenses; & comme les Normands furent les derniers Conquerans, le Roi Guillaume qui se reserva tout le Domaine ancien avec ce qu'il eut par le nouveau partage, fut le plus riche Prince de l'Europe <sup>1</sup>.

Mais lorsque nous comprîmes en France qu'il étoit plus question de lasser les Anglais que de les vaincre, que nous nous donnâmes le tems de jouir de leurs divisions intestines, que nous commençâmes à nous défier des batailles, à comprendre que notre Infanterie étoit mauvaise & qu'il falloit faire une guerre serrée, nous changeâmes de fortune comme de prudence; & comme nous étions toujours près & eux toujours loin, ils furent bientôt réduits à leur Isle & reconnoissant la vanité de leurs anciennes entreprises ils ne songerent qu'à jouir d'une prospérité qu'ils avoient toujours pu avoir & qu'ils n'avoient pas encore connue.

1. Ses revenus montoient à mille soixante-une livres Sterling par jour (*Orderici Vital. I.*) (M.)

## XII

Il fut un tems où il n'auroit pas été impossible aux Papes de devenir les seuls Monarques de l'Europe.

J'avoue que ce fut le miracle des circonstances, lorsque des Pontifes qui n'étoient pas seulement Souverains de leur ville passerent tout à coup de la puissance spirituelle à la seculiere, & chasserent d'Italie les Empereurs d'Orient & ceux d'Occident.

Pour se rendre maîtres de Rome, ils la rendirent libre, se servant de la Guerre que quelques Empereurs d'Orient faisoient aux Images pour la soustraire de leur obéissance.

Charlemagne, qui avoit conquis la Lombardie sur laquelle les Empereurs d'Orient avoient des prétentions, donna des Terres en Souveraineté aux Papes ennemis naturels de ces Empereurs, pour avoir une barriere contre eux.

Par un nouveau bonheur le Siege de l'Empire d'Occident fut transporté dans le Royaume de Germanie, & le Royaume d'Italie y resta joint. Les Empereurs furent bien-tôt regardés comme étrangers en Italie, & les Papes eurent occasion de prendre la défense de ce pays contre l'invasion des Etrangers.



D'autres circonstances concoururent à étendre par-tout la puissance des Papes : la terreur des excommunications, la foiblesse des grands Princes, la multiplicité des petits & le besoin qu'eut souvent l'Europe d'être réunie sous un même Chef.

Il y avoit à leur Cour moins d'ignorance que par-tout ailleurs; & comme leurs jugemens étoient équitables, ils appellerent tout le monde à eux, tels que ce Dejocès que l'on nous dit avoir obtenu par sa justice chez les Medes la Souveraineté & l'Empire.

Mais la longueur des Schismes pendant lesquels le Pontificat sembloit se combattre lui-même, & étoit continuellement dégradé par les divers Concurrans qui ne songeoient qu'à se maintenir, fit que les Princes ouvrirent les yeux, ils examinerent la nature de cette Puissance & la bornerent par les côtés où elle peut recevoir des limites.

### XIII

Il paroît par les Relations <sup>1</sup> de quelques Moines qui furent envoyés par le Pape Innocent IV au milieu du treizième siècle vers les fils de Gengiskan, que l'on craignoit dans ces tems là que<sup>2</sup>

1. Voyez la Relation du Frere Jean du Plan Carpin & l'Histoire de Gengiskan, par Petis de La Croix. (M.)

2. D'autant plus qu'elle étoit partagée en une infinité de Souverainetés. (M.)

l'Europe ne fut conquise par les Tartares. Ces Peuples, après avoir subjugué l'Orient, avoient pénétré en Russie, en Hongrie & en Pologne où ils avoient fait mille maux.

Une loi de Gengiskan leur ordonnoit de conquérir toute la Terre, ils tenoient toujours sur pied cinq grandes Armées, & ils faisoient des expéditions où ils devoient aller toujours en avant pendant vingt-cinq & trente ans; quelquefois ils s'obstinoient dix ou douze années devant une Place, & s'ils manquoient de vivres ils se faisoient decimer pour nourrir ceux qui restoient; ils envoyoit toujours devant eux un Corps de troupes pour tuer tous les hommes qu'ils rencontroient; les Peuples qui leur résistoient étoient mis à mort, ceux qui se soumettoient étoient faits esclaves, ils mettoient à part les Artisans pour les employer à leurs ouvrages, & ils faisoient un Corps de milice des autres qu'ils exposoient à tous les dangers; il n'y avoit pas de ruse qu'ils n'imaginassent pour se défaire des Princes & de la Noblesse des païs qu'ils vouloient soumettre; enfin leur Système étoit assez bien lié, ils ne pardonnoient jamais à ceux d'entre eux qui fuioient ou qui pilloient avant que l'ennemi ne fut entièrement défait, & contre la pratique ordinaire de ces tems-là leurs Chefs uniquement attentifs aux divers événemens de l'action ne combattoient jamais. Leurs armes offensives & défensives étoient

bonnes, ils avoient cette promptitude, cette légèreté, ce talent de ravager un païs & d'échaper aux Armées qui le défendoient qu'ont encore aujourd'hui les petits Tartares; enfin ils étoient redoutables dans un tems où il y avoit peu de troupes réglées.

Mais comme l'Europe étoit couverte de Châteaux & de Villes fortifiées, les Tartares ne purent faire de grands progrès, & la division s'étant mise parmi eux, ils furent sur le point d'être<sup>1</sup> exterminés par les Russes. Mahomet second leur donna la Crimée où ils furent bornés à ravager les païs qui étoient autour d'eux & qu'ils ravagent encore.

#### XIV

Les Turcs ayant conquis l'Orient se rendirent redoutables à l'Occident; mais par bonheur au lieu de continuer à attaquer l'Europe par le Midi où ils auroient pu la mettre en péril, ils l'attaquèrent par le Nord où elle est indomptable pour eux.

Il est très-difficile aux Nations du Midi de subjuguier celles du Nord, toutes les Histoires en sont une preuve, & surtout celles des Romains toujours occupés à les combattre & à les repousser au delà du Danube & du Rhein.

1. Je parle de ceux qui avoient subjugué Capchak. (M.)

Les Nations du Midi trouvent dans le Nord un premier ennemi, qui est le climat; les chevaux n'y peuvent résister, & les hommes qui y sont accablés de miseres, ne peuvent plus songer à des entreprises glorieuses, & n'ont que leur propre conservation devant les yeux.

Outre ces raisons générales il y en a de particulieres qui empêchent les Turcs de pouvoir faire des conquêtes dans le Nord, ils ne boivent que de l'eau, ils ont des coûtumes & des jeûnes qui les empêchent de tenir longtems la campagne & qu'un climat froid ne peut supporter.

Aussi les Arabes ne conquirent-ils que les païs du Midi.

## XV

Le Gouvernement Gotique s'affoiblissant peu à peu soit par la corruption nécessaire de tous les Gouvernemens, soit par l'établissement des troupes réglées, l'autorité Souveraine prit insensiblement en Europe la place de la Féodale : pour lors les Princes plus independans retinrent tout ce qu'ils acquirent par conquêtes, felonie, mariages. La France eut le bonheur de succeder aux grands Fiefs, la Castille & l'Arragon rassemblerent leurs Royaumes, & la Maison d'Autriche se servit de l'Empire pour confisquer de très-grandes Provinces à son profit.

La fortune de cette Maison devint prodigieuse. Charles-Quint recueillit les successions de Bourgogne, de Castille & d'Arragon; il parvint à l'Empire; & par un nouveau genre de Grandeur, l'Univers s'étendit, & l'on vit paroître un Monde nouveau sous son obéissance.

Mais la France qui coupoit partout les Etats de Charles, & qui étant au milieu de l'Europe en étoit le cœur si elle n'en étoit pas la tête, fut le centre où se rallierent tous les Princes qui voulurent deffendre leur Liberté mourante.

François premier qui n'avoit pas ce grand nombre de Provinces que la Couronne a acquises depuis, qui essuya un malheur qui lui ôta jusqu'à la liberté de sa Personne, ne laissa pas d'être le rival perpetuel de Charles, & quoi[que dans son Etat les Loix eussent mis des bornes à sa puissance] <sup>1</sup> il ne s'en trouva pas affoibli parce que le Pouvoir arbitraire fait bien faire des efforts plus grands, mais moins durables.

## XVI

Ce qui intimida le plus l'Europe fut un nouveau genre de force qui sembla venir à la Maison d'Autriche; elle tira du Monde nouvellement

1. Montesquieu a rayé les mots entre crochets et a écrit au-dessus : « qu'il gouvernât selon les loix. » En marge : « si cela est trop fort, il faut mettre : et quoiqu'il gouvernat selon les loix. »

découvert une quantité d'or & d'argent si prodigieuse que ce que l'on en avoit eu jusqu'alors ne pouvoit y être comparé.

Mais, ce qu'on n'auroit jamais soupçonné, la misere la fit échouer presque par-tout. Philippe II qui succeda à Charles Quint fut obligé de faire la célèbre banqueroute que tout le monde sait, & il n'y a guere jamais eu de Prince qui ait plus souffert que lui des murmures, de l'insolence & de la révolte de ses troupes toujours mal payées.

Depuis ce tems la Monarchie d'Espagne déclina sans cesse; c'est qu'il y avoit un vice interieur & physique dans la nature de ces richesses qui les rendoit vaines & qui augmenta tous les jours.

Il n'y a personne qui ne sache que l'or & l'argent ne sont qu'une Richesse de fiction ou de signe. Comme ces signes sont très-durables & se détruisent peu, comme il convient à leur nature, il arrive que plus ils se multiplient, plus ils perdent de leur prix parce qu'ils représentent moins de choses.

Le malheur des Espagnols fut que par la conquête du Mexique & du Pérou, ils abandonnerent les richesses naturelles pour avoir des richesses de signe qui s'avilissoient par elles-mêmes.

Lors de la conquête, l'or & l'argent étoient très rares en Europe, & l'Espagne maîtresse tout à coup d'une très-grande quantité de ces métaux,

conçut des espérances qu'elle n'avoit jamais eues. Les richesses que l'on trouva dans les pays conquis, n'étoient pourtant pas proportionnées à celles de ses mines. Les Indiens en cachèrent une partie, &, de plus, ces Peuples qui ne faisoient servir l'or & l'argent qu'à la magnificence des Temples des Dieux & des Palais des Rois, ne les cherchoient pas avec la même avarice que nous, enfin ils n'avoient pas le secret de tirer les metaux de toutes les mines, mais seulement de celles dans lesquelles la séparation se fait par le feu, ne connoissant pas la maniere d'employer le Mercure, ni peut-être le Mercure même.

Cependant l'argent ne laissa pas de doubler bientôt en Europe; ce qui parut en ce que le prix de tout ce qui s'acheta fut environ du double.

Les Espagnols fouillèrent les mines, creuserent les montagnes, inventerent des Machines pour tirer les eaux, briser le minerai & le separer; & comme ils se jouoient de la vie des Indiens, ils les firent travailler sans menagement, l'argent doubla bien-tôt encore en Europe, & le profit diminua toujours de moitié pour l'Espagne, qui n'avoit chaque année que la même quantité d'un metal qui étoit devenu la moitié moins précieux.

Dans le double du tems, l'argent doubla encore, & le profit diminua encore de la moitié.

Il diminua même de plus de la moitié. Voici comment.

Pour tirer l'or des Mines, pour lui donner les préparations requises, le transporter en Europe il falloit une depense quelconque, je suppose qu'elle fut comme un est à soixante quatre, quand l'argent fut doublé une fois, & par conséquent la moitié moins précieux, la dépense fut comme deux à soixante & quatre. Ainsi les Flottes qui porterent en Espagne la même quantité d'or porterent une chose qui réellement valoit la moitié moins & coûtoit la moitié plus.

Si l'on suit la chose de doublement en doublement, on trouvera la progression de la cause de l'impuissance des richesses de l'Espagne.

Il y a environ deux-cens ans que l'on travaille les mines des Indes, je suppose que la quantité d'or & d'argent qui est à présent dans le monde qui commerce soit à celle qui étoit avant la découverte comme trente deux à un, c'est à dire qu'il ait doublé cinq fois : dans deux cens ans encore, cette même quantité sera comme soixante quatre à un, c'est à dire, qu'elle doublera encore; or à présent cinquante<sup>1</sup> quintaux de minerai pour l'or donnent quatre, cinq & six onces d'or, & quand il n'y en a que deux le Mineur ne retire que ses frais, dans deux cens ans, lorsqu'il n'y en aura que quatre le Mineur ne retirera aussi que ses frais; il y aura donc peu de profit à tirer sur l'or.

1. Voyez les *Voyages de Frezier*. (M.)



Que si on découvre des mines si abondantes qu'elles donnent plus de profit, plus elles seront abondantes plutôt le profit finira.

On dira peut être que les mines d'Allemagne & de Hongrie, d'où l'on ne retire que peu de chose au delà des frais, ne laissent pas d'être très-utiles, c'est que les mines étant dans les païs mêmes y occupent plusieurs milliers d'hommes qui y consomment les denrées surabondantes & sont proprement une manufacture du païs<sup>1</sup>.

La difference est que le travail des mines d'Allemagne & d'Hongrie fait valoir la culture des terres, au lieu que le travail de celles qui dépendent de l'Espagne la détruit.

Les Indes et l'Espagne sont deux Puissances sous un même Maître, mais les Indes sont le principal, & l'Espagne n'est que l'accessoire. C'est en vain que la Politique veut ramener le principal à l'accessoire, les Indes attirent toujours l'Espagne à elles.

De cinquante millions de Marchandises qui vont toutes les années aux Indes, l'Espagne ne fournit que deux millions & demi : les Indes font donc un commerce de cinquante millions, l'Espagne de deux millions et demi.

C'est une mauvaise espèce de richesses qu'un tribut d'accident & qui ne dépend ni de l'industrie de la Nation, ni du nombre de ses habitans, ni

1. V. *Esprit des Loix*, l. XXI, ch. XXII.

de la culture de ses Terres. Le Roi d'Espagne qui reçoit de grandes sommes de sa Douane de Cadix n'est à cet égard qu'un Particulier très-riche dans un Etat très-pauvre.

Tout se passe des Etrangers à lui, sans que ses Sujets y prennent presque de part, & est indépendant de la bonne ou de la mauvaise fortune de son Royaume.

Et si quelques Provinces dans la Castille lui donnoient une somme pareille à celle de sa Douane de Cadix, sa puissance seroit beaucoup plus grande, ses richesses ne pourroient être que l'effet de celle du païs, ces Provinces animeroient toutes les autres & elles seroient toutes ensemble plus en état de soutenir les charges respectives.

Le Roi d'Espagne n'a qu'un grand Thresor, mais il auroit un grand Peuple<sup>1</sup>.

## XVII

Les ennemis d'un grand Prince qui a régné de nos jours l'ont mille fois accusé plutôt sur leurs craintes que sur leurs raisons, d'avoir formé & conduit le projet de la Monarchie universelle. S'il y avoit réussi, rien n'auroit été plus fatal à l'Europe, à ses anciens sujets, à lui, à sa famille. Le Ciel qui connoît les vrais avantages l'a mieux

1. V. *Esprit des Loix*, l. XXI, ch. XXII.

servi par des défaites qu'il n'auroit fait par des victoires, &, au lieu de le rendre le seul roi de l'Europe, il le favorisa plus en le rendant le plus puissant de tous <sup>1</sup>.

Mais quand il auroit gagné la fameuse Bataille où il reçut le premier échec, bien loin que l'ouvrage eut été achevé, il l'auroit à peine commencé; il auroit fallu étendre davantage ses forces & ses frontieres. L'Allemagne, qui n'entroit presque dans la guerre que par la vente de ses Soldats, l'auroit faite de son chef; le Nord se seroit élevé; toutes les Puissances neutres se seroient déclarées; & ses Alliés auroient changé d'intérêts.

Sa Nation qui dans les pais étrangers n'est jamais touchée que de ce qu'elle a quitté; qui, en partant de chez elle, regarde la gloire comme le souverain-bien, &, dans les lieux éloignés, comme un obstacle à son retour, qui y révolte par ses bonnes qualités mêmes, parce qu'elle y joint toujours du mépris; qui peut supporter les périls & les blessures & non pas la perte de ses plaisirs; qui sait mieux se procurer des succès qu'en profiter, &, dans une défaite, ne perd pas mais abandonne; qui fait toujours la moitié des choses admirablement bien & quelquefois très-mal l'autre; qui n'aime rien tant que sa gayeté & oublie la perte d'une Bataille lorsqu'elle a chanté le Général, n'auroit jamais été jusqu'au bout d'une pareille

1. V. *Esprit des Loïs*, l. IX, ch. VII.

entreprise, parce qu'elle est de nature à ne pouvoir gueres échouer dans un endroit sans tomber dans tous les autres, & manquer un moment sans manquer pour toujours <sup>1</sup>.

## XVIII

L'Europe n'est plus qu'une Nation composée de plusieurs, la France & l'Angleterre ont besoin de l'opulence de la Pologne & de la Moscovie, comme une de leurs Provinces a besoin des autres : & l'Etat qui croit augmenter sa puissance par la ruine de celui qui le touche, s'affoiblit ordinairement avec lui.

## XIX

La vraie puissance d'un Prince<sup>2</sup> ne consiste pas dans la facilité qu'il a de conquerir, mais dans la difficulté qu'il y a à l'attaquer, & si j'ose parler ainsi, dans l'immutabilité de sa condition : mais l'agrandissement des Monarchies ne fait que leur faire montrer de nouveaux côtés par où on peut les prendre.

Voyez, je vous prie, quels voisins la Moscovie vient de se donner, les Turcs, la Perse, la Chine<sup>3</sup>

1. V. *Esprit des Lois*, l. IX, ch. VII.

2. V. *ibid.*, l. IX, ch. VI.

3. Elle s'étoit déjà rendue voisine des Chinois. (M.)

& le Japon : elle s'est rendue Frontiere de ces Empires; au lieu qu'elle avoit le bonheur d'en être separée par d'immenses deserts : aussi est-il arrivé depuis ces nouvelles conquêtes que les revenus ordinaires<sup>1</sup> de l'Etat n'ont plus été capables de le soutenir.

## XX

Pour qu'un Etat<sup>2</sup> soit dans sa force, il faut que sa grandeur soit telle qu'il y ait un rapport de la vitesse avec laquelle on peut exécuter contre lui quelque entreprise & la promptitude qu'il peut employer pour la rendre vaine. Comme celui qui attaque peut d'abord paroître partout, il faut que celui qui deffend puisse se montrer partout aussi, & par conséquent que l'étendue de l'Etat soit médiocre, afin qu'elle soit proportionnée au degré de vitesse que la nature a donné aux hommes pour se transporter d'un lieu à un autre.

La France & l'Espagne sont précisément de la grandeur requise, les forces se communiquent si bien qu'elles se portent d'abord là où l'on veut, les Armées s'y joignent & passent rapidement d'une Frontiere à l'autre, & on n'y craint aucune

1. Entr'autres taxes, on vient présentement d'en établir une d'un huitième sur tous les fonds de l'Empire. (M.)

2. V. *Esprit des Loix*, l. IX, ch. vi.

des choses qui ont besoin de plus de quelques jours pour être exécutées.

En France, par un bonheur admirable, la Capitale se trouve plus près des différentes Frontières, justement à proportion de leur foiblesse, & le Prince y voit mieux chaque partie de son païs à mesure qu'elle est plus exposée.

## XXI

Mais, lorsqu'un vaste Etat, tel que la Perse, est attaqué, il faut plusieurs mois pour que les troupes dispersées puissent s'assembler, & on ne force pas leur marche pendant tant de temps, comme on fait pendant huit jours. Si l'Armée qui est sur la Frontiere est battuë, elle est surement dispersée, parce que ses retraites ne sont pas prochaines; l'Armée victorieuse qui ne trouve point de résistance s'avance à grandes journées, paroît devant la Capitale & en forme le siege, lorsqu'à peine les Gouverneurs des Provinces peuvent être avertis d'envoyer du secours. Ceux qui jugent la révolution prochaine la hâtent en n'obéissant pas, car des gens fideles uniquement parce que la punition est proche, ne le sont plus dès qu'elle est éloignée; ils travaillent à leurs interêts particuliers, l'Empire se dissout, la Capitale est prise & le Conquerant dispute les Provinces avec les Gouverneurs<sup>1</sup>.

1. V. *Esprit des Loix*, l. IX, ch. vi.

## XXII

La Chine a aussi une étendue immense, & comme elle est extrêmement peuplée, si la récolte du riz manque, il s'assemble des troupes de trois, quatre & cinq voleurs dans plusieurs endroits de différentes Provinces pour piller; la plupart sont exterminées dès leur naissance, d'autres se grossissent & sont détruites encore. Mais, dans un si grand nombre de Provinces & si éloignées, il peut arriver que quelque troupe fasse fortune, elle se maintient, se fortifie, se forme en Corps d'armée, va droit à la Capitale, & le Chef monte sur le throne.

## XXIII

Dans la dernière guerre de Louis XIV que nos Armées & celles de nos ennemis étoient en Espagne éloignées de leur païs, il pensa arriver des choses presque inouïes parmi nous, les deux Chefs d'accord entr'eux furent sur le point de jouer tous les Monarques de l'Europe & de les deconcerter par la grandeur de leur audace & la singularité de leurs entreprises.

## XXIV

Si les grandes conquêtes sont si difficiles, si vaines, si dangereuses, que peut-on dire de cette maladie de notre siècle qui fait qu'on entretient par-tout un nombre<sup>1</sup> desordonné de troupes? elle a ses redoublemens & elle devient nécessairement contagieuse, car si tôt qu'un Etat augmente ce qu'il appelle ses forces, les autres soudain augmentent les leurs, de façon qu'on ne gagne rien par là que la ruine commune. Chaque Monarque tient sur pied toutes les Armées qu'il pourroit avoir si les Peuples étoient en danger d'être exterminés, & on nomme Paix cet état<sup>2</sup> d'effort de tous contre tous. Aussi l'Europe est-elle si ruinée, que trois Particuliers qui seroient dans la situation où sont les trois Puissances de cette Partie du Monde les plus opulentes, n'auroient pas de quoi vivre. Nous sommes pauvres avec les richesses & le commerce de tout l'Univers, & bientôt, à force d'avoir des soldats, nous n'aurons plus que des soldats, & nous serons comme des<sup>3</sup> Tartares.

1. Nous sommes dans un cas bien différent de celui des Romains qui désarmoient les autres à mesure qu'ils s'armoient. (M.)

2. Il est vrai que c'est cet état d'effort qui maintient principalement l'Equilibre parce qu'il erreinte les grandes Puissances. (M.)

3. Il ne faut pour cela que bien faire valoir la nouvelle invention des Milices & les porter au même excès que l'on a fait les troupes réglées. (M.)



Les grands Princes, non contents d'acheter les troupes des plus petits, cherchent de tous côtés à payer des alliances, c'est à dire presque toujours à perdre leur argent.

La suite d'une telle situation est l'augmentation perpetuelle des tributs, & ce qui prévient tous les remèdes à venir, on ne compte plus sur ses revenus, mais on fait la guerre avec son capital. Il n'est pas inouï de voir des Etats hypothéquer leurs fonds pendant la Paix même, & employer pour se ruiner des moyens extraordinaires & qui le sont si fort que le fils de famille le plus derangé auroit de la peine à les imaginer pour lui<sup>1</sup>.

## XXV

Les Monarques d'Orient ont cela d'admirable dans leur Gouvernement qu'ils ne levent aujourd'hui que les tributs que levoit le fondateur de leur Monarchie; ils ne font payer à leurs Peuples que ce que les peres ont dit à leurs enfans avoir payé eux-mêmes. Comme ils jouissent d'un grand superflu, plusieurs d'entre eux ne font<sup>2</sup> d'Edits que pour exempter chaque année de tributs quelque Province de leur Empire. Les manifestations de leur volonté sont ordinairement des bienfaits; mais

1. V. *Esprit des Loix*, l. XIII, ch. xvii.

2. C'est l'usage des Empereurs de la Chine. (M.)

en Europe les Edits des Princes affligent, même avant qu'on ne les ait vus, parce qu'ils y parlent toujours de leurs besoins & jamais des nôtres.

Les Rois d'Orient<sup>1</sup> sont riches parce que leur depense n'augmente jamais, & elle n'augmente jamais parce qu'ils ne font point des choses nouvelles, ou s'ils en font, ils les préparent de loin; lenteur admirable qui fait la promptitude dans l'exécution : ainsi le mal passe vite & le bien dure long-tems, ils croient avoir beaucoup fait en maintenant ce qui a été fait, ils depensent en projets dont ils voyent la fin, & rien en projets commencés : enfin ceux qui gouvernent l'Etat ne le tourmentent pas, parce qu'ils ne se tourmentent pas eux-mêmes.

On voit que dans tout ceci je n'ai eù en vue aucun Gouvernement de l'Europe en particulier, ce sont des reflexions qui les regardent tous :

*Iliacos intra muros peccatur et extra.*

<sup>1</sup> Dans tout ceci je ne prétends pas louer le gouvernement des peuples d'Asie, mais leur climat; j'avoue même qu'ils donnent dans une autre extrémité qui est une impardonnable nonchalance. (M.)

FIN

---

DE LA  
CONSIDÉRATION  
ET DE LA  
RÉPUTATION



## AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

---

La *Bibliothèque Française ou Histoire Littéraire de la France*, journal publié par Camuset, a donné en 1726 le texte d'une lettre contenant un extrait des ouvrages présentés en séance publique de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bordeaux, le 25 août 1725<sup>1</sup>. Dans cette séance, M. de Sarrau, secrétaire perpétuel, lut une dissertation de M. le président de Montesquieu : *Sur la Considération et la Réputation*; la lettre adressée au journal en donne une analyse et quelques extraits, qui ont été reproduits plusieurs fois.

M. Cougny, membre de la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, en lisant les extraits donnés par la *Bibliothèque Française* et signalés par M. Despois<sup>2</sup>, a été frappé de la ressemblance existant entre les *Réflexions* de Montesquieu et quelques pages écrites par la marquise de Lambert. Il a publié sur ces deux auteurs une étude<sup>3</sup> dans laquelle, avec beaucoup d'esprit et de tact, il a cherché la réponse à cette petite question de propriété littéraire. Il a presque trouvé le mot de l'énigme, mais un témoin digne de foi nous aidera à trancher la question définitivement.

1. Laboulaye, *Œuvres de Montesquieu*, t. VII, p. 70 et suiv.

2. *Revue politique et littéraire*, 14 novembre 1874.

3. *Mémoires de la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise*. Versailles, 1878, in-8°, p. 235 et suiv.

Dans le troisième recueil de ses pensées, Montesquieu, parlant de son écrit sur la Considération, s'exprime ainsi :

« Il y a environ vingt-cinq ans que je donnois ces Réflexions à l'Académie de Bordeaux. Feue M<sup>me</sup> la Marquise de Lambert, dont les rares et grandes qualités ne sortiront jamais de ma mémoire, fit l'honneur à cet ouvrage de s'en occuper. Elle y mit un nouvel ordre, et par les nouveaux tours qu'elle donna aux pensées et aux expressions, elle éleva mon Esprit jusqu'au sien. La copie de M<sup>me</sup> de Lambert s'étant trouvée après sa mort dans ses papiers, les libraires, qui n'en étoient point instruits, l'ont inséré dans ses ouvrages, et je suis bien aise qu'ils l'aient fait, afin que si le hasard fait passer l'un et l'autre de ces écrits à la postérité, ils soient le monument éternel d'une amitié, qui me touche bien plus que ne feroit la gloire. »

La modestie du Président et sa respectueuse amitié pour la marquise de Lambert éclatent dans ces lignes. Il ne nous appartient pas de dire lequel des deux écrits est supérieur à l'autre, nous serions trop aisément accusé de partialité; afin de permettre au lecteur de voir lui-même le rapport des deux textes, nous donnons ici les *Réflexions* du Président, d'après la copie faite par son secrétaire; et, à la suite, le texte déjà publié dans les Œuvres de la marquise de Lambert. Nous réservons pour le volume qui contiendra les lettres des correspondants de Montesquieu celles qu'elle lui écrivait : elles montreront les sentiments d'estime et d'amitié que cette femme distinguée avait pour l'auteur des *Réflexions sur la Considération et la Réputation*.

---

DE LA  
CONSIDÉRATION  
ET DE LA  
RÉPUTATION

---

UN honnête homme qui est considéré dans le monde est dans l'état le plus heureux où l'on puisse être; il jouit à tous les instants des égards de tous ceux qui l'entourent; il trouve dans tous les riens qui se passent, dans les moindres paroles, dans les moindres gestes, des marques de l'estime publique, et son âme est délicieusement entretenue dans cette satisfaction qui fait sentir les satisfactions, et ce plaisir qui égaye les plaisirs mêmes.

La considération contribue bien plus à notre bonheur que la naissance, les richesses, les emplois, les honneurs; je ne sache pas dans le monde de rôle plus triste que celui d'un grand seigneur sans mérite, qui n'est jamais traité qu'avec des expressions frappées de respect, au lieu de ces traits naïfs et délicats qui font sentir la considération.

Quoique la politesse semble être faite pour mettre au même niveau, pour le bien de la paix, le mérite de tout le monde, cependant il est impossible que les hommes veuillent ou puissent se déguiser si fort, qu'ils ne fassent sentir de grandes différences entre ceux à qui leur politesse n'a besoin d'accorder rien, et ceux à qui il faut qu'elle accorde tout; il est facile de se mettre au fait de cette espèce de tromperie, le jeu est si fort à découvert, les coups reviennent si souvent, qu'il est rare qu'il y ait beaucoup de dupes.

Ce qui fait que si peu de gens obtiennent la considération, c'est l'envie démesurée que l'on a de l'obtenir, il ne nous suffit pas de nous distinguer dans le cours de notre vie, nous voulons encore nous distinguer à chaque moment, et pour ainsi dire en détail; or c'est ce que les qualités réelles, la probité, la bonne foi, la modestie, ne donnent pas : elles font seulement un mérite général, mais il nous faut une distinction pour l'instant présent; voilà ce qui fait que nous disons si souvent, un bon mot qui nous déshonorera demain, que, pour réussir dans une société, nous nous perdons dans quatre, et que nous copions sans cesse des originaux que nous méprisons.

D'ailleurs, dans l'envie que nous avons d'être considérés, nous ne pesons pas, mais nous comptons les suffrages : pour imposer à trois sots, nous avons la hardiesse de choquer un homme d'esprit,



mais cet homme d'esprit nous nuira plus dans la suite que les trois autres ne nous seront utiles : nous courons après les billets blancs et manquons les billets noirs.

On fait plus de cas des hommes par rapport aux qualités de leur esprit, que par rapport à celles de leur cœur, et peut-être n'a-t-on pas grand tort, outre que le cœur est plus caché, il est à craindre que les grandes différences ne soient dans l'esprit et les petites dans le cœur ; il semble que les sentiments du cœur dépendent plus de l'économie générale de la machine qui dans le fond est la même chose, et que l'esprit dépende plus d'une construction particulière qui diffère dans tous les sujets.

Les sentiments se réduisent tous à l'estime et à l'amour que nous avons pour nous-mêmes, au lieu que nos pensées varient à l'infini.

Il y a une chose qui, par un grand malheur, nous ôte plus la considération que les vices, ce sont les ridicules, un certain air gauche déshonore bien plus une femme qu'une bonne galanterie ; comme les vices sont presque généraux, on est convenu de se faire bonne guerre, mais chaque ridicule étant singulier on le traite sans quartier.

La réputation contribue moins à notre bonheur que la considération, car, quand un homme célèbre s'est une fois fait à cette idée que quelques étrangers l'estiment beaucoup, le voilà au bout de son

bonheur, l'impression ne s'en renouvelle que dans les occasions.

Nous obtenons la considération de ceux avec qui nous vivons, et la réputation de ceux que nous ne connaissons pas; mais la grande différence est que la considération est le résultat de toute une vie, au lieu qu'il ne faut souvent qu'une sottise pour nous donner de la réputation.

Il n'est rien de si difficile que de soutenir sa réputation, en voici la raison : celui qui loue quelqu'un ne le fait ordinairement que pour faire ressortir la finesse de son discernement, en louant un homme on se félicite de l'avoir rendu louable et d'avoir trouvé son mérite qui avait échappé aux autres yeux, on veut donner quelque chose du sien; mais comme on ne donne rien à un homme dont la réputation est faite, que l'on ne parle de lui qu'avec tout le monde, on aime mieux lui préférer un homme peu connu; de là tant de réputations faites et perdues, et de là cette contradiction éternelle dans le jugement des hommes.

Les réputations brillantes sont les plus exposées, car il n'y a aucun mérite à les trouver; il paraît bien plus ingénieux de savoir les anéantir; le brillant du Prince Eugène a relevé des trois quarts le mérite d'un autre général de l'Empereur; le brillant de Monsieur le Prince a infiniment servi à la gloire de Monsieur de Turenne; et on peut

dire que la conquête de l'Univers a fait tort à Alexandre, lorsqu'on l'a comparé à César.

L'orgueil des hommes est presque la cause unique de tous les effets moraux, on s'impatiente dans la recherche des causes morales de le trouver toujours sur son chemin, et d'avoir toujours la même chose à redire.

Cet orgueil qui entre dans tous nos jugements met une certaine compensation dans toutes les choses d'ici bas, et venge bien des gens des injures de la fortune.

Un homme est d'une noblesse distinguée, s'il n'a point de bien on lui laissera sa noblesse, on se plaira même à la relever, mais si sa fortune donne de l'envie on examinera sa naissance avec les yeux de l'envie, — non seulement on lui disputera la chimère, mais aussi on lui ôtera du réel; que deux hommes portent le même nom soyez sûr que le courtisan sera le faux et le provincial le bon.

Ce n'est pas qu'il ne puisse arriver que l'on conserve sa réputation, soit que l'envie ne réussisse pas toujours, soit que de certains moyens que fournit la prudence la soutiennent contre l'envie.

Pour acquérir la réputation, il ne faut qu'un grand jour, et le hasard peut donner ce jour; mais pour la conserver il faut payer de sa personne presque à tous les instants.

Quelquefois on y réussit par sa modestie, d'autre-

fois on se soutient par son audace; souvent l'envie s'élève contre un audacieux et souvent elle s'irrite de voir un homme modeste couvert de gloire.

Cependant le meilleur de tous les moyens que l'on puisse employer pour conserver sa réputation, c'est celui de la modestie qui doit empêcher les hommes de se repentir de leurs suffrages, en leur faisant voir que l'on ne s'en sert pas contre eux.

Il y a un moyen de conserver sa réputation, qui console même de ne l'avoir pas conservée, c'est la vertu.

Et c'est un grand avantage de la rechercher dans l'exercice de ces actions qui sont bonnes parce qu'elles nous la donnent, et qui sont bonnes encore lorsqu'elles ne nous la donnent pas.

De toutes les vertus celle qui contribue le plus à nous donner une réputation invariable, c'est l'amour de nos concitoyens. Le peuple qui croit toujours qu'on l'aime peu et qu'on le méprise beaucoup, n'est jamais ingrat de l'amour qu'on lui accorde; dans les républiques où chaque citoyen partage l'empire, l'esprit populaire le rend odieux, mais dans les monarchies où l'on ne va à l'ambition que par l'obéissance ou et par rapport au pouvoir la faveur du peuple n'accorde rien lorsqu'elle n'accorde pas tout, elle donne une réputation sûre, parce qu'elle ne peut être soupçonnée d'aucun motif qui ne soit vertueux.

Ce qui perd la plupart des gens, c'est qu'ils

ne soutiennent pas leur caractère, cela veut dire qu'ils n'en ont point de fixe, ce qui est le pire de tous les caractères; un homme qui aura acquis la réputation d'un homme vrai et qui devient adroit courtisan, perd la réputation d'un homme vrai et n'obtient pas celle d'adroit courtisan.

Lorsqu'un homme s'est signalé par de belles actions, des honneurs peuvent le relever encore davantage, mais il se dégradera s'il paraît trop les rechercher; il doit être content de lui et penser que l'effet propre et naturel des dignités est de sauver de l'oubli ceux qui ne sont pas assez heureux pour s'être distingués par leur mérite personnel.

Je le demande à tout le monde, qui est-ce qui pense que le fameux coadjuteur ait été cardinal?

Si le hasard nous a mené sans mérite à la réputation, il faut nous en réjouir en secret, et rire tout bas aux dépens du peuple et au nôtre.

J'ai quelque idée que Gracian a dit à peu près que si le mérite est plus grand que la réputation il faut le <sup>1</sup> produire, parce qu'on montre le mérite; si la réputation est au-dessus du mérite, il faut être très réservé de peur de ne montrer que de la réputation.

1. Il est probable que Montesquieu fait allusion au texte espagnol de Baltasar Gracian, texte qu'Amelot de la Houssaye lui paraîtrait avoir médiocrement rendu dans sa traduction.

Nous pensons aussi que, dans le texte de Montesquieu, on devrait lire : « il faut SE produire ». Le passage correspondant de la marquise de Lambert confirmerait cette leçon, aussi bien que la fin de l'*Alinéa* de Montesquieu.

Il n'y a rien de plus propre à détruire ou à soutenir une grande réputation que la faveur, parce qu'elle expose un homme qui a paru dans le grand jour, à un jour encore plus grand; mais quel mérite ne faut-il pas pour jouir à la face de toute la terre d'une chose pour laquelle tant de gens se sont déshonorés sans pouvoir l'obtenir.

Il est difficile d'acquérir de grandes richesses sans perdre l'estime publique, à moins que l'on n'ait acquis auparavant tant d'honneurs et tant de gloire que les richesses soient pour ainsi dire venues d'elles-mêmes comme un accessoire qui en est presque inséparable, pour lors on jouit de ses richesses comme d'un vil prix de la vertu : qui est-ce qui a jamais été choqué des grands biens du Prince Eugène? ils ne sont pas plus enviés que l'or que l'on voit dans les temples des Dieux.

Ce qui fait que l'envie s'irrite plus contre les richesses que contre les honneurs, c'est qu'elle y trouve plus de prise, on sait au juste qu'un cordon bleu est un cordon bleu, et rien de plus, mais on ne sait pas si un homme à qui on voit acquérir un million n'en a pas acquis quatre.

Il n'y a rien qui conserve et qui fixe mieux la réputation que la disgrâce; il n'y a point de vertu que le peuple n' imagine en faveur de celui qu'il plaint ou qu'il regrette.

Marius revint d'Afrique, dit magnifiquement

Florus, plus grand après ses disgrâces, car sa prison, sa fuite, son exil avaient jeté sur sa dignité une espèce d'horreur sacrée : *carcer, catenæ, fuga, exilium horrificaverant dignitatem.*

L'histoire conserve avec bien plus de soin la mémoire des grandes catastrophes que celle des règnes heureux et tranquilles; la fable même a toujours signalé ses héros par quelques revers; l'homme n'est que haut dans la prospérité, mais il est grand dans l'adversité.

Mais, comme la plupart des hommes ne sont pas dans un état assez élevé pour être outragés de la fortune, ils ont la retraite, qui souvent fait en leur faveur l'effet de la disgrâce.

Un grand homme de notre siècle se retira bien à propos, c'était le lendemain d'une belle action, et il sut donner à ce trait de vertu un motif plus vertueux encore. Mais le monde est une carrière qu'il est difficile de bien commencer et de bien finir; l'expérience nous manque pour l'un, souvent elle nous nuit pour l'autre.

D'ailleurs une infinité de gens par leur vie passée se sont ôté la ressource d'une belle retraite, elle ne serait plus regardée que comme le désespoir d'un homme accablé du souvenir de ses dérèglements ou de ses disgrâces, ce qui n'a rien de noble en lui-même.

Une chose bien nécessaire pour bien soutenir sa réputation, c'est de bien connaître le génie de

son siècle, il y a eu des fautes faites par d'illustres personnages qui faisaient bien voir qu'ils ne savaient avec quels hommes ils vivaient et qu'ils ignoraient les Français comme les Japonais.

Il y a dans chaque siècle de certains préjugés dominants dans lesquels la vanité se trouve mêlée avec la politique ou la superstition, et ces préjugés sont toujours embrassés par les gens qui veulent avoir de la réputation par des voies plus faciles que celles de la vertu. J'aurais bien des choses à dire sur notre siècle, mais je ne parlerai que de ceux qui l'ont précédé; lorsque Luther et Calvin publièrent leur Réforme, le bon air fut d'être luthérien ou calviniste, et ceux qui voulurent passer pour gens d'esprit furent portés à suivre le parti qui les distinguait du théologien ignorant et du peuple superstitieux. Depuis que les nations entières ont décidé pour l'une ou pour l'autre église, il y a toujours eu des opinions que ceux qui veulent avoir de la réputation ont particulièrement affectées <sup>1</sup>.

1. Au verso de la dernière page, le secrétaire du Président de Montesquieu a écrit : « Sur la Considération. »

---



DISCOURS  
SUR LA DIFFÉRENCE QU'IL Y A  
DE  
LA RÉPUTATION  
A LA CONSIDÉRATION <sup>1</sup>

---

LA CONSIDÉRATION vient de l'effet que nos qualités personnelles font sur les autres. Si ce sont des qualités grandes et élevées, elles excitent l'admiration : si ce sont des qualités aimables et liantes, elles font naître le sentiment de l'amitié. L'on jouit mieux de la Considération que de la Réputation : l'une est plus près de nous, et l'autre s'en éloigne : quoique plus grande, celle-ci se fait moins sentir et se convertit rarement dans une possession réelle. Nous obtenons la Considération de ceux qui nous approchent, et la Réputation de ceux qui ne nous connoissent pas. Le mérite nous assure l'estime des honnêtes gens, et notre étoile celle du Public. La Considération est le revenu du mérite de toute une vie, et la Réputation est souvent donnée à une action faite au hasard : elle est plus dépendante de la Fortune. Savoir profiter de l'occasion qu'elle nous présente, une action brillante, une victoire,

1. *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert*, nouvelle édition augmentée. A Amsterdam, par la Compagnie. 1758, in-12, p. 271 à 278.

tout cela est à la merci de la Renommée : elle se charge des actions éclatantes, mais en les étendant et les célébrant, elle les éloigne de nous. La Considération, qui tient aux qualités personnelles, est moins étendue; mais comme elle porte sur ce qui nous entoure, la jouissance en est plus sentie et plus répétée : elle tient plus aux mœurs que la Réputation, qui souvent n'est due qu'à des vices d'usage, bien placés, et bien préparés; ou quelquefois à des crimes heureux, et illustres. La Considération rend moins, parce qu'elle tient à des qualités moins brillantes; mais aussi la Réputation s'use, et a besoin d'être renouvelée. Les actions d'éclat inspirent plus d'envie que d'admiration : les hommes se révoltent contre ce qui les abaisse : aussi l'admiration est un état violent pour la plûpart des hommes, et elle ne demande qu'à finir. Ce qui donne plus de Considération, c'est l'Amour de nos citoyens; mais elle ne s'acquiert ainsi que par les qualités du cœur. Parce qu'elle tourne alors au profit de hommes, ils nous accordent du mérite; non pas comme mérite, mais comme une chose qui leur est utile : sans ce biais il en faudrait beaucoup, pour se faire pardonner sa supériorité.

La POLITESSE est une qualité aimable, qui contribue le plus à nous donner de la Considération : c'est un ménagement de l'amour-propre des autres; qui contribue le plus à établir la paix entre les hommes : elle bannit de la Société ce Moi si blessant pour les autres; une personne polie ne trouve jamais le temps de parler d'elle; elle s'oublie, et ne pense qu'à faire valoir le prochain.

La MODESTIE met le mérite, et la Considération que le monde nous donne en sûreté : elle fait taire

l'envie; et l'on ne se repent point des suffrages que l'on a donnés, quand on voit qu'ils ne tourneront point contre nous. Ce qui nuit le plus à la Considération, c'est de vouloir l'avoir trop en détail; parce qu'à tout moment vous la faites sentir à ce qui vous entoure.

Il y a de plus une conduite à garder pour conserver la Considération. GRATIEN dit : « Faites-vous connoître et non comprendre; ne conduisez pas l'intelligence des hommes jusqu'à l'extrémité de votre mérite : car tout ce qui leur est connu leur impose moins ». Le même Auteur dit : « Si votre mérite est au-dessus de votre Réputation, montrez-vous, et qu'on connaisse votre prix; si votre Réputation est au-dessus de ce que vous valez, cachez-vous, et jouissez de l'erreur des hommes : placez-vous bien dans leur imagination. » Monsieur le Cardinal de RETZ dit : « Que dans certaine occasion il sentit qu'il occuperoit encore longtems une grande place dans l'imagination du Peuple; et qu'il pourroit tout entreprendre sur la foi de leurs illusions. »

Le RIDICULE s'attache à la Considération, parce qu'il en veut aux qualités personnelles. Il pardonne aux Vices parce qu'ils sont en commun : les hommes s'accordent à les laisser passer; ils ont besoin de leur faire grâce. Dans chaque siècle il y a un Vice dominant; et il y a toujours quelque homme, qu'on appelle galant homme, qui donne le ton à son siècle; qui fixe le ridicule, et qui met en crédit les vices de la Société. On fait grâce à l'Amour, à l'Ambition; mais la malignité s'attache aux qualités personnelles.

La CONSIDÉRATION PERSONNELLE nous fournit plus d'agrément que la Naissance, que les Richesses,

que les Places, même sans mérite : rien de si triste au fond qu'un grand seigneur sans Vertus, accablé d'honneurs et de respects; et à qui on fait sentir à tout moment qu'on ne les doit qu'à sa Dignité, et rien à sa personne. Heureusement l'Amour propre, qui est le plus grand des flatteurs, sait ordinairement lui cacher son insuffisance.

Il y a des mérites qui portent à l'émulation et qui ne sont pas au-dessus de l'exemple; mais l'envie aussi sait bien élever des hommes médiocres, pour affaiblir le mérite d'un grand homme. Le Prince EUGÈNE a fait de grands Généraux en *Europe*. L'envie vous sert quelquefois, et vous illustre au-dessus de vos qualités propres. Il y a aussi des mérites supérieurs, que la malignité laisse passer sans rien dire : tel étoit celui de Monsieur de TURENNE. Le mérite qui nous approche ordinairement nous incommode; mais la Réputation se forme loin de nous. Il est difficile d'acquérir de grandes Richesses sans qu'il en coûte à la Réputation, à moins qu'on aît fait auparavant provision de beaucoup de Mérite, d'Honneurs et de Dignités; et que les Richesses viennent d'elles-mêmes, comme inséparables des grandes places : on n'envie alors les Richesses des grands hommes pas plus que l'or que l'on voit dans les Temples des Dieux.

Rien de si heureux qu'un homme qui jouit d'une Considération méritée, attachée à sa personne et non à la place qu'il occupe. C'est un plaisir qui se fait sentir à tout moment, et par tous ceux qui nous approchent. Tous ces complimens vuides de réalités et où la vérité n'a point de part, sont pour lui des marques de l'estime publique. Tous ces égards, tous ces riens sont relevés par-là : son bonheur double

par le contentement intérieur; et les autres plaisirs même en sont plus rians.

La FAVEUR assure ou détruit la Réputation : elle nous expose à un grand jour; et il faut avoir un grand fond de mérite pour se soutenir dans une place où tant de gens aspirent, et d'où ils ont intérêt de vous faire descendre; où enfin l'on ne vous fait grâce sur rien.

Ceux qui n'apportent à leurs emplois, d'autres mérites ni d'autres dispositions que de les désirer ne s'y soutiennent pas longtems.

Dans la disgrâce l'homme se manifeste, et montre ce qu'il est; le rideau est tiré : le petit mérite étoit soutenu par la faveur qui le couvroit; dès qu'elle tombe il est à découvert et il n'a plus d'appui.

Les disgrâces parent les grands hommes. FLORUS dit que MARIUS devint plus grand par ses malheurs; que son exil et sa prison avoient jeté sur sa personne une espèce d'horreur sacrée qui le rendoit respectable.

Il n'y a point de Vertus que le Peuple n'accorde à ceux qu'il plaint, ou qu'il regrette. Le grand homme est haut et élevé dans la prospérité, et il est grand dans l'adversité. Mais comme la plûpart des hommes ne sont pas assez élevés pour être outragés de la Fortune, une sage retraite fait en leur faveur le même effet que la disgrâce. On demande, quand doit-elle se faire? Car il n'y a point d'action dans la vie, où il n'y ait un *à propos*. Est-ce après quelque action brillante, pour mettre notre Gloire en sûreté et conserver la place qu'elle nous a donnée dans l'idée des hommes? Mais pourquoi donner à la retraite le tems destiné à jouir? Celui de la vieillesse lui est propre : tous les goûts sont usés; il n'y a

plus qu'à perdre à se montrer, et à faire voir sa décadence; on ne se transportera point à ce que vous avez été; c'est un travail: les hommes ne vous l'accorderont point, et l'on s'arrêtera au moment présent. Mais est-il sage de tant consulter les hommes? Faut-il être toujours dans leur dépendance? N'aurons-nous jamais le courage, de nous rendre heureux selon nos goûts, s'ils sont innocens? Faut-il toujours vivre d'Opinion, et doit-elle nous servir de règle pour la conduite de notre vie? Enfin, rien de si difficile que de bien entrer dans le monde, et d'en bien sortir.

---

# APPENDICE





## APPENDICE

---

Au moment où cette publication est sous presse, le *Bulletin municipal officiel de la Ville de Bordeaux* du 1<sup>er</sup> décembre 1890 publie un arrêté de M. le Maire qui décide qu'une plaque de marbre sera placée sur les maisons occupant l'emplacement des deux dernières habitations de Montesquieu. A la suite de cet arrêté, le *Bulletin* a inséré un article de M. Raymond Céleste sur *Montesquieu à Bordeaux*, accompagné de deux plans, dressés par M. A. Lapierre, géomètre de la Ville.

Nous pensons être agréable à nos lecteurs en reproduisant ici ces documents intéressants.

### ARRÊTÉ DU 20 NOVEMBRE 1890

---

#### *Pose de plaques commémoratives sur les maisons habitées par Montesquieu à Bordeaux.*

Le Maire de la ville de Bordeaux, officier de la Légion d'honneur,

Vu les mentions portées dans divers actes notariés de 1725 à 1754, indiquant que le président de Montesquieu a eu, pendant ces vingt-neuf années, un domicile à Bordeaux, au Doyenné, chez son frère, Joseph de Montesquieu, doyen de l'église Saint-Seurin;

Vu l'extrait d'un plan, à l'échelle, du 12 septembre 1776, le plan cadastral de 1826 et celui de 1850 qui indiquent l'emplace-

ment autrefois occupé par le Doyenné de Saint-Seurin, sur les allées Damour;

Vu les renseignements contenus dans le bail passé entre les Grandes Carmélites de Bordeaux et le président de Montesquieu, en date du 18 décembre 1754, en présence de M<sup>e</sup> Duprat, notaire, portant location d'une maison située rue Porte-Dijéaux, joignant *celle appelée du Manège*, appartenant à la communauté des Grandes Carmélites;

Vu l'extrait d'un plan, à l'échelle, de 1766, sur lequel figure l'emplacement *de l'ancien Manège et de la maison y attaché, rue Porte-Dijéaux*; un plan sur lequel est marqué, avec les mesures, la place qu'occupait la dernière maison habitée à Bordeaux par Montesquieu;

Considérant qu'il y a lieu de rappeler la place précise des demeures, dans notre ville, de l'un des plus illustres Bordelais;

Vu le consentement donné à cet effet par M. Daviaud, propriétaire de la maison allées Damour, nos 31 et 33, et par M. Schröder, propriétaire de la maison rue Porte-Dijéaux, n<sup>o</sup> 87,

#### ARRÊTE :

Article premier. — Une plaque de marbre commémorative sera placée sur la maison portant les nos 31 et 33 des allées Damour, avec cette inscription : « A cette place s'élevait la maison du Doyenné, habitée par Montesquieu de 1725 à 1754, son frère étant doyen de l'église Saint-Seurin. »

Art. 2. — Une autre plaque sera placée sur la maison portant le n<sup>o</sup> 87 de la rue Porte-Dijéaux, avec cette inscription : « A cette place s'élevait la dernière maison habitée à Bordeaux par le président de Montesquieu. — 1754-1755. »

Art. 3. — Nos Divisions de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et des Travaux publics (architecture) sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Fait et arrêté à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 novembre 1890.

*Le Maire de Bordeaux,*

A. BAYSSELLANCE.

## MONTESQUIEU A BORDEAUX

Le château de La Brède a été la principale résidence du célèbre auteur de *l'Esprit des Lois*. A Paris, c'est dans la rue Saint-Dominique qu'il logeait, pendant ses séjours fréquents dans la capitale. Tout jeune élève, étudiant en droit, avocat, conseiller, puis président à mortier au Parlement et membre de l'Académie des Sciences, Beiles-Lettres et Arts, il eut constamment un domicile à Bordeaux.

Les historiens et les biographes de Montesquieu semblent admettre qu'il ne dut habiter que dans la rue Margaux et qu'il ne changea jamais de demeure à Bordeaux. Tous ont puisé cette indication à la même source ou se sont copiés sans contrôle. En 1719, Montesquieu, ayant projeté d'écrire une histoire physique de la terre, demandait, dans les feuilles littéraires, des renseignements sur ce sujet. L'avis publié se terminait ainsi : « Il faut adresser les mémoires à M. de Montesquieu, président au Parlement de Guienne, à Bordeaux, rue Margaux. » Voilà la source connue.

Les nombreuses recherches nécessitées par la préparation d'une importante étude, à laquelle je travaille depuis longtemps, m'ont permis de retrouver, en puisant à des sources multiples, des renseignements exacts et complets sur les diverses demeures de Montesquieu à Bordeaux.

L'Administration municipale, en décidant qu'une plaque de marbre indiquera le lieu précis où avait habité Montesquieu, a désiré, dans un sentiment de patriotisme bien naturel, faire connaître aux Bordelais le nom des rues diverses dans lesquelles il avait demeuré; c'est pour répondre à ce désir que je détache ces détails de mon volume. Les minutes des notaires et des correspondances me permettront de dire : « Montesquieu habitait dans cette rue lorsqu'il fit telle chose. » C'est ce que je vais faire brièvement en suivant l'ordre chronologique.

1689-1703

Montesquieu est né au château de La Brède, le 18 janvier 1689; son père était en cette même année jurat-gentilhomme de la ville de Bordeaux. A l'âge de cinq ans, il fut parrain de son frère

Joseph, né à Bordeaux, le 9 novembre 1694, et qui devint doyen de Saint-Seurin. Il fut aussi le parrain de sa sœur Marie-Anne, née à Bordeaux, le 26 septembre 1696, dans la paroisse de Sainte-Eulalie; sa mère mourut cette année-là.

Jacques de Secondat, le père de Montesquieu, l'envoya au collège de Juilly, d'où il sortit le 14 septembre 1705. Jusqu'en 1703 son père habitait rue Bouhaut (actuellement rue Sainte-Catherine après le cours Victor-Hugo); avant d'entrer au collège de Juilly, il dut rester à Bordeaux, pour commencer son instruction élémentaire, jusqu'à l'âge de onze ans; pendant ses vacances, il partageait son temps entre Bordeaux et La Brède.

1703-1715

#### RUE DES LAURIERS

Jacques de Secondat, après avoir quitté la rue Bouhaut, logeait rue des Lauriers; Montesquieu, en sortant du collège de Juilly, habitait avec lui; on l'appelait alors M. de La Brède. Il fait son droit à Bordeaux. Le 29 juillet 1708, M. Tanesse étant doyen, il est reçu bachelier en droit civil et canonique; quelques jours après, le 12 août, il est licencié en droit, et le 14 du même mois on le reçoit avocat au Parlement de Bordeaux, sous le nom de « Charles-Louis de Secondat ».

Conseiller au Parlement, Montesquieu prête serment en cette qualité le 21 mars 1714; il signe : de Secondat. Dans un acte notarié, il est ainsi qualifié, pour la première fois, le 29 décembre 1714 : « Charles-Louis de Secondat de Montesquieu, chevalier, conseiller du roi au Parlement de Bordeaux, seigneur baron de La Brède. » Afin de le distinguer de son oncle Jean-Baptiste de Secondat, baron de Montesquieu, seigneur de Castelnouvel, Talence et Raymond, le président à mortier qui devait lui laisser sa charge, on le désignait sous le nom de « Montesquieu de La Brède ».

Le 30 avril 1715, dans l'église de Saint-Michel, Montesquieu épouse demoiselle Jeanne de Lartigue, fille de Pierre de Lartigue, ancien lieutenant-colonel au régiment de Maulévrier. Avant ce mariage, l'épouse demeurait rue Neuve <sup>1</sup>, l'époux, rue des Lauriers.

1. Voir les *Vieux Souvenirs de la rue Neuve, à Bordeaux*, par un vieil enfant de cette rue (Ch. Marionneau). — Bordeaux, V<sup>e</sup> Moquet, 1890, in-8°.

1715-1719

## RUE MARGAUX

Montesquieu habitait rue Margaux, au mois de novembre 1715; il n'y resta que jusqu'au commencement de l'année 1719.

Le 11 janvier 1716, son oncle le président, étant malade, fait un testament en son hôtel, rue Judaïque, paroisse Saint-Projet (actuellement rue de Cheverus), aux termes duquel Montesquieu est son héritier universel; il meurt quelques jours après.

Le 3 avril 1716, sur la proposition de M. de Navarre, Montesquieu est élu membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, qui était alors composée de MM. Antoine-Alexandre de Gascoq, président à mortier au Parlement; J.-B. de Caupos, vicomte de Biscarosse, conseiller au Parlement; A.-J.-Hyacinthe Leberthon, président à mortier; Jean-François Melon, le célèbre économiste, inspecteur à Bordeaux des fermes du roi; François Bellet, docteur en médecine; l'abbé Jules Bellet; Cardoze, médecin, qui laissa sa bibliothèque à l'Académie; de César, conseiller au Parlement; Pierre-Éloi Doazan, médecin; le R. P. Fau, religieux de la Merci; Joseph de Navarre, conseiller à la Cour des Aides; l'abbé Olivier; l'abbé Sabathier, professeur de philosophie au collège de Guyenne; Isaac de Sarrau de Boynet, littérateur et amateur de musique; Sarrau de Vézis et de Pichon, frère du précédent; l'abbé Descors, chanoine de Saint-Seurin; le R. P. Rose, jésuite. Montesquieu devint le dix-huitième membre de cette Société qui rendit de si grands services à Bordeaux.

Jean-Baptiste de Secondat, fils de Montesquieu, était né à Martillac, près de La Brède, le 12 février 1716. Le 20 mai 1716, Montesquieu obtient des lettres de dispense d'âge pour succéder à son oncle dans la charge de président à mortier; ses lettres furent enregistrées au Parlement le 12 juillet 1716.

1719-1725

## RUE DU MIRAIL

Le projet d'*Histoire physique de la Terre* dut être lancé au début de l'année 1719: Montesquieu n'habitait plus rue Margaux à la fin du mois de mai. Le baron de Marcellus louait au Président, le 10 mai 1719, un grand corps de logis de sa maison sise rue du Mirail. Le bail, qui était de neuf années, partait du mois

de juin 1719 pour finir le 31 mai 1728, moyennant le prix de neuf cent cinquante livres par an.

En 1721 parurent les *Lettres persanes*.

Le 12 janvier 1723, Montesquieu dut assister au mariage de la sœur de son condisciple et ami J.-J. Bel, qui épousait le conseiller de Razens et eut pour fils le poète Saint-Marc de Razens. M. de Boucaud, conseiller au Parlement, devait, après le décès de J.-J. Bel, être le tuteur du jeune Saint-Marc, dont le père était mort.

Les lettres de dispense d'âge qu'avait pu obtenir Montesquieu en 1716, lui permettaient de jouir du titre de président à mortier et de certaines prérogatives attachées à cette charge; mais d'après les Ordonnances, il ne pouvait présider qu'à l'âge de quarante ans. Il obtint le 3 juillet 1723 de nouvelles lettres de dispense lui permettant de présider, bien qu'il ne fût âgé que de trente-quatre ans et cinq mois.

Le *Temple de Gnide* fut publié en 1724.

Le 1<sup>er</sup> mai 1725, Montesquieu lisait à l'Académie de Bordeaux un *Traité général des devoirs de l'homme*. Le 25 août, il communiquait à la même Académie un *Discours sur la différence entre la Considération et la Réputation*, qui va être incessamment publié en entier pour la première fois (voir page 57).

1725 - 1754

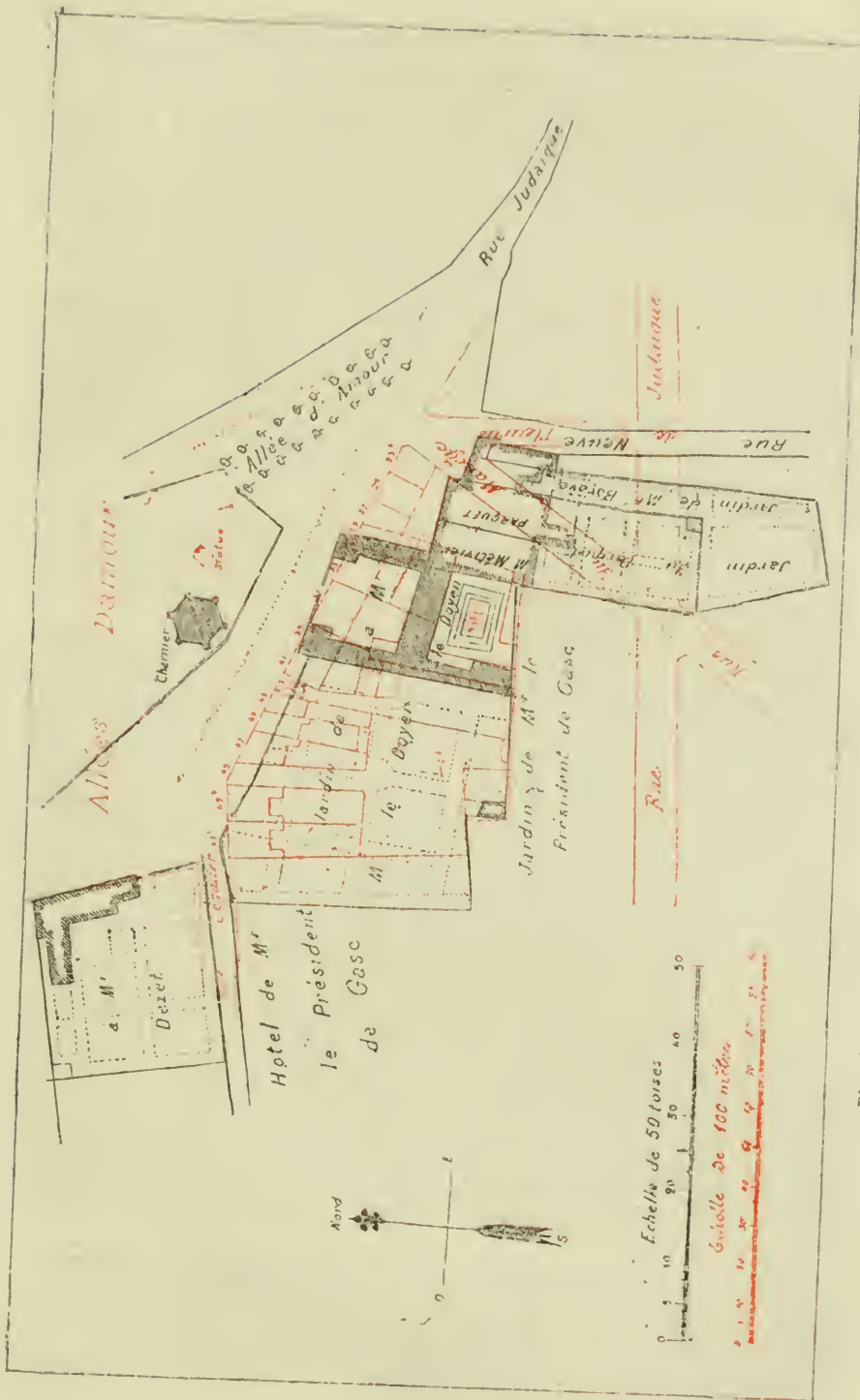
#### FAUBOURG DE SAINT-SEURIN AU DOYENNÉ

(Allées Damour.)

Le frère de Montesquieu, Joseph-Secondat de Montesquieu, prenait possession du Doyenné de Saint-Seurin le 30 juillet 1725; deux mois après environ, le Président logeait avec lui dans la vaste maison du Doyenné. Cette maison, située sur l'emplacement compris entre la rue du Manège et la rue Ségulier, d'après les plans retrouvés par M. Lapière, géomètre de la Ville, était sur le point placé vis-à-vis de la statue de Vercingétorix.

Au Parlement, Montesquieu prononce le 12 novembre 1725 un discours, resté célèbre, *Sur l'équité qui doit régler les jugements et l'exécution des lois*. A l'Académie, il disait, trois jours après, un *Discours sur les motifs qui doivent nous encourager aux sciences*.

Montesquieu aimait les voyages; il allait presque tous les ans à Paris passer quelques mois, qu'il employait à faire des observations, à servir les intérêts du Parlement et plus particulièrement



Plan du Doyenné de Saint-Seurin où demeurait le Président de Montesquieu (1735-1734)

ceux de l'Académie. Afin de suivre plus librement ses goûts, il vendit sa charge de président à mortier à M. d'Albessard, le 8 juillet 1726, à la condition que cette charge reviendrait à son fils, à la mort de l'acquéreur, qui avait alors cinquante et un ans.

Marie-Josèphe-Denise de Secondat, fille cadette de Montesquieu, naquit à Bordeaux le 23 février 1727. On sait qu'elle aida son père dans ses travaux, en lui lisant les livres que sa mauvaise vue ne lui permettait plus de lire lui-même sans fatigue; il l'appela son cher secrétaire et eut pour elle une vive affection.

Le 24 janvier 1728, Montesquieu est élu membre de l'Académie française; la même année il commença ses voyages en Allemagne, en Hongrie, en Italie, en Hollande et en Angleterre. Il a laissé la relation d'une grande partie de ses voyages, dont le manuscrit remplit six cent trois pages petit in-4°. Cette précieuse relation sera prochainement publiée par M. le baron Albert de Montesquieu.

Les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* parurent en 1733. Montesquieu avait déjà lu à l'Académie de Bordeaux, en 1716, une dissertation sur la *Politique des Romains dans la religion*.

Le 30 janvier 1737, le fils de Montesquieu, J.-B. de Secondat, est reçu conseiller au Parlement de Bordeaux. Il n'avait aucun goût pour les fonctions judiciaires. Il refusa de prendre la charge de président à mortier à la mort du président d'Albessard. Montesquieu, qui lui avait réservé cette charge, fut sur le point de la reprendre lui-même; il le déclarait à son ami l'abbé de Guasco, le 28 mars 1748: « Je souhaite ardemment de vous trouver de retour à Bordeaux quand j'y arriverai, lui écrit-il, d'autant plus que je veux que vous me donniez votre avis sur quelque chose qui me regarde personnellement. Mon fils ne veut pas de la charge de président à mortier que je comptais lui donner. Il ne me reste donc que de la vendre ou de la reprendre moi-même. C'est sur cette alternative que nous conférerons avant que je me décide; vous me direz ce que vous pensez après que je vous aurai expliqué le pour et le contre des deux partis à prendre; tâchez donc de ne pas vous faire attendre longtemps. » Il ne put se résoudre à aliéner de nouveau sa liberté; il vendit sa charge à M. le président Le Berthon, pour la somme de cent trente mille livres, et il continua à séjourner tour à tour à La Brède, à Bordeaux et à Paris.

Marie de Secondat, fille aînée de Montesquieu, épouse, le 19 novembre 1738, Vincent de Guichaner d'Armajan, chevalier d'honneur de la Cour des Aides de Bordeaux. Joseph de Montesquieu, le doyen de Saint-Seurin et abbé de Faize, célébra le mariage de sa nièce dans la chapelle du château de La Brède.



« Je suis à Bordeaux depuis un mois et j'y dois rester trois ou quatre mois encore, » écrivait Montesquieu à l'abbé Nicolini, le 6 mars 1740. Il dut rester longtemps en ville cette année-là : le 24 août 1740, il signait dans l'hôtel de M. de Mons le contrat de mariage de son fils qui, six jours après, épousait Marie-Catherine-Thérèse de Mons. Le frère de Montesquieu célébra cette union, assisté de M. O. Sullivan, prêtre irlandais attaché à la paroisse Saint-Christoly.

Montesquieu rassemblait depuis plusieurs années les matériaux qui devaient lui servir à composer l'*Esprit des Lois*. Ses lectures, ses conversations, les observations faites pendant ses voyages l'avaient préparé à rédiger son œuvre. Il écrivit de La Brède à l'abbé de Guasco : « Je serai en ville après-demain. Ne vous engagez pas à dîner, mon cher abbé, pour vendredi; vous êtes invité chez le président Barbot. Il faudra y être arrivé à dix heures précises du matin, pour commencer la lecture du grand ouvrage que vous savez. On lira aussi après dîner; il n'y aura que vous, avec le président et mon fils. Vous y aurez pleine liberté de juger et de critiquer. »

Le 11 mars 1745, Montesquieu maria sa fille cadette, Denise, avec Godefroy de Secondat, qui devint baron de Montesquieu à la suite de la cession que lui fit J.-B. de Secondat en 1756 en lui remettant, selon la volonté de son père, la baronnie de Montesquieu, en échange d'une partie de la dot de Denise. De ce mariage est né Joseph-Cyrille de Secondat de Montesquieu, grand-père des descendants actuels du Président.

Montesquieu préparait toujours la publication de l'*Esprit des Lois*; il écrivait à l'abbé Nicolini : « Depuis deux ans que je suis ici, j'ai continuellement travaillé à la chose dont vous me parlez, mais ma vie avance et l'ouvrage recule, à cause de son immensité; vous pouvez être bien sûr que vous en aurez d'abord des nouvelles. »

En 1748 parut enfin l'*Esprit des Lois*.

Le doyen de Saint-Seurin avait fait d'excellentes études au collège de Juilly. Montesquieu, logeant avec lui au Doyenné, dut lire à son frère, dès qu'il les composait, les pages de l'*Esprit des Lois*, avant même de les communiquer à son ami Barbot et à l'abbé de Guasco. Le président de Gascq, membre de l'Académie, dont le jardin touchait celui du Doyenné, dut aussi être consulté; on en trouverait peut-être la preuve dans les papiers que sa famille a pu conserver.

Un bail de location passé, le 15 janvier 1749, par Montesquieu avec un chanoine de Saint-Seurin, Jean de Lachausse, pour un appartement situé rue Margaux, pourrait faire croire que Montesquieu était revenu loger rue Margaux. La modicité du prix de

location, l'exiguïté du local décrit dans l'acte et surtout plusieurs actes de même date et postérieurs, indiquant que Montesquieu habitait toujours avec son frère, permettent d'admettre qu'il avait loué ces appartements pour offrir l'hospitalité hors du Doyenné soit à de Guasco, soit à Venuti ou à d'autres étrangers dont il recevait fréquemment la visite à Bordeaux et à La Brède.

Le 22 novembre 1749, naît à Bordeaux le petit-fils de Montesquieu, qui embrassa la carrière militaire, servit dans la guerre de l'Indépendance américaine, comme aide de camp du chevalier de Chastellux, et fut colonel des régiments de la Couronne et de Cambrésis, émigra en Angleterre pendant la Révolution, s'y maria avec miss Marie-Anne Mac Geoghegan O'Neil, d'une ancienne famille irlandaise, et mourut sans enfant le 29 juillet 1824 au château de Bridge Hill, près la ville de Cantorbéry.

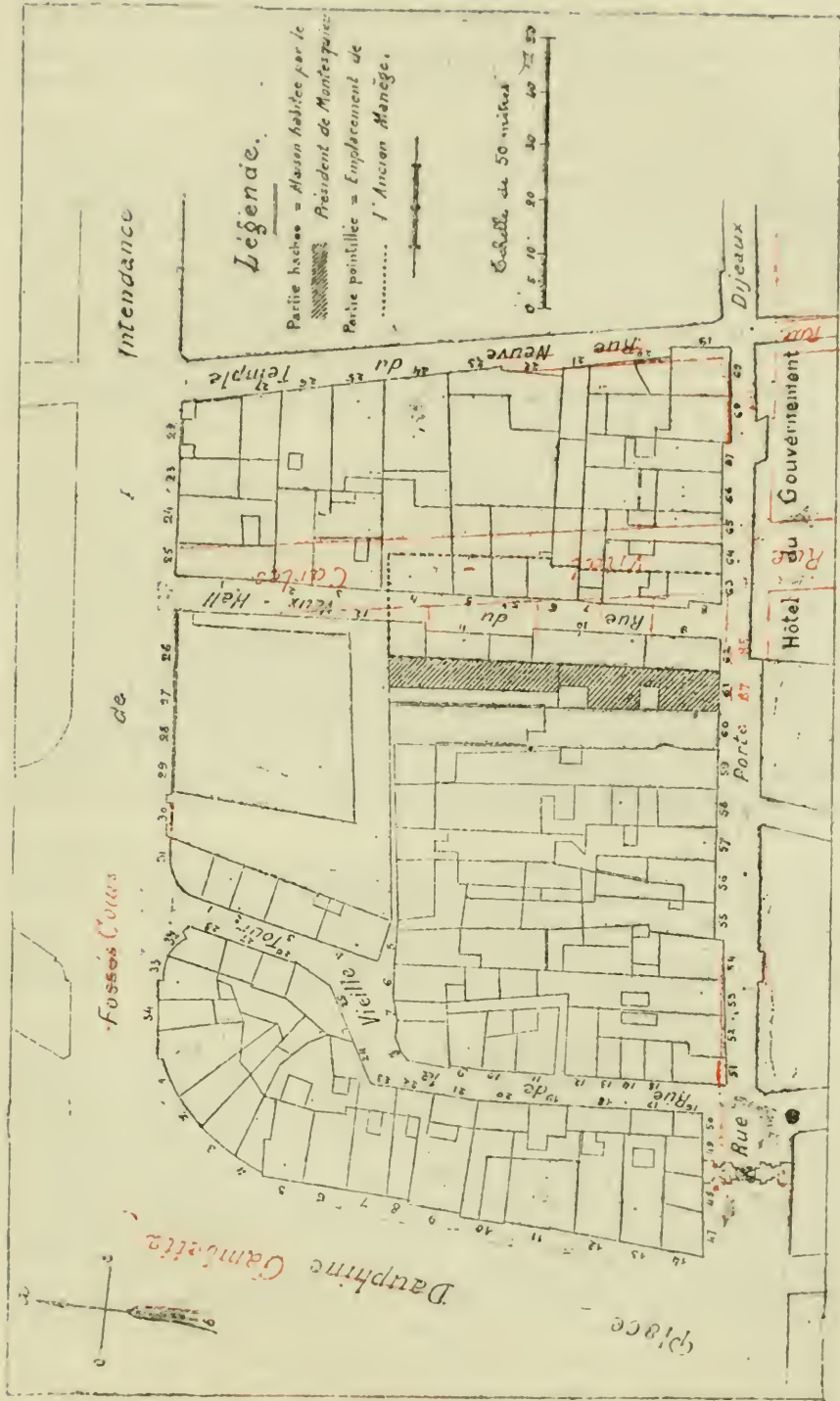
Le 26 novembre 1750, Montesquieu fait son testament à Paris avec la préoccupation d'avoir des héritiers de son nom ; c'est de cette même préoccupation qu'était venu l'engagement pris envers le mari de sa fille Denise au sujet de la baronnie de Montesquieu.

En 1754, Joseph de Montesquieu, le doyen de Saint-Seurin, meurt à Barèges. Son frère dut chercher de nouveau un logement ; il le choisit rue Porte-Dijeaux, près de l'ancien Manège appartenant aux Carmélites. M. Lapière, géomètre de la Ville, a pu retrouver exactement la place occupée autrefois par cette dernière habitation du président de Montesquieu. Le bail passé avec les Carmélites le fut le 18 décembre 1754, pour neuf années. — On sait que Montesquieu mourut moins de deux mois après, le 10 février 1755, à Paris, dans son logement de la rue Saint-Dominique.

Le cadre de cette rapide biographie de Montesquieu ne permettait pas de faire ressortir le bien que l'illustre auteur de *l'Esprit des Loix* a fait à son pays et plus particulièrement à Bordeaux. Au moment où un nouvel hommage d'admiration va rappeler son souvenir à nos mémoires, nous croyons devoir ajouter ici un rapide exposé des titres qu'il a à notre reconnaissance, en faisant connaître les services rendus par lui à l'Académie, services dont nous profitons encore, au commerce bordelais et à l'agriculture.

#### MONTESQUIEU A L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

Le jour de sa réception à l'Académie, le 1<sup>er</sup> mai 1716, Montesquieu disait dans son discours : « Lié avec plusieurs d'entre vous par les charmes de l'amitié, j'espérais qu'un jour je pourrais entrer avec eux dans un nouvel engagement, et leur être uni par le



Plan du quartier de la Porte-Dijaux et de la maison habitée par le Président de Montespique rue Porte Dijaux en 1754.

commerce des lettres, puisque je l'étais déjà par le lien le plus fort qui fût parmi les hommes.» Il resta fidèle à cet engagement jusqu'à la fin de sa vie; les preuves de ce fait sont nombreuses.

Paris l'attirait assez souvent, mais il n'en aimait pas moins sa province : « Qu'on se défasse surtout, disait-il en 1717, de ce préjugé que la province n'est point en état de perfectionner les sciences et que ce n'est que dans les capitales que les Académies peuvent fleurir. » Il fait connaître le but qu'il a poursuivi toute sa vie, dans son *Discours sur les motifs qui doivent nous encourager aux sciences* : « Le commerce, la navigation, l'astronomie, la géographie, la médecine, la physique ont reçu mille avantages des travaux de ceux qui nous ont précédés : n'est-ce pas un beau dessein que de travailler à laisser après nous les hommes plus heureux que nous ne l'avons été? »

Il encourage ceux qui désirent travailler en fondant un prix d'anatomie en 1717, et donne pour cela une médaille d'or de trois cents livres. — Il recrute des membres distingués pour l'Académie; ce fut lui qui présenta son ami, le président Barbot, qu'il déterminait en 1750 à enrichir la bibliothèque de l'Académie par le don de bons et nombreux livres qu'il possédait et que la Bibliothèque de la Ville conserve. — Ce fut lui qui engagea J.-J. Bel à entrer à l'Académie et plus tard à léguer à cette Société ses livres et l'hôtel qui appartient encore à la Ville. Il assistait régulièrement aux séances quand il était à Bordeaux; à Paris, il servait les intérêts de l'Académie auprès des ministres et des protecteurs.

En 1720, le duc de La Force charge le président de Montesquieu, avec MM. de Caupos et de Sarrau de Boynet, de choisir une maison ou un emplacement convenable afin d'y bâtir un logement pour l'Académie; il donne pour cela soixante mille livres en billets de la banque royale. La débâcle de Law empêcha cette acquisition.

L'intendant et les jurats de Bordeaux projetaient de construire un quai à maisons uniformes, de la porte Bourgogne à la porte du Chapeau-Rouge, et une place royale. Montesquieu apprend, à Paris, que des démarches sont faites pour obtenir l'appui des ministres pour l'exécution de ce projet; il s'empresse d'écrire à l'Académie, lui indique comment elle doit agir auprès du protecteur, M. de Morville, afin qu'il réclame, sur les terrains à construire, une maison convenable pour ses réunions. Grâce à l'intervention de Montesquieu auprès du ministre, la demande fut sur le point d'aboutir : un mémoire et un plan transmis par le duc d'Antin à l'architecte de Cottes montrent comme étant destinée à l'Académie la maison située en face de la fontaine des Trois-Grâces

— le belvédér devant servir aux observations astronomiques. Mais si ce projet échoua, Montesquieu obtint, par l'intermédiaire de M. de Morville et de l'intendant, un logement convenable dans l'Hôtel de Ville en 1731. — L'Académie quitta ce logement en 1739 pour prendre possession de l'hôtel de Jean-Jacques Bel. Aujourd'hui, en quittant l'hôtel Bel, elle recevra encore une généreuse hospitalité dans l'Athénée, que la Ville a fait édifier pour le service des Sociétés bordelaises, bien plus nombreuses qu'en 1731.

C'est à Montesquieu que la ville de Bordeaux doit d'avoir sur les allées de Tourny la façade de l'immeuble encore occupé par sa Bibliothèque. L'intendant de Tourny, rectifiant l'esplanade du Château-Trompette, où était l'hôtel de J.-J. Bel, laissait un terrain vacant devant cet hôtel, — et prétendait bâtir sur ce terrain en ne laissant qu'un passage sous un arceau. — Montesquieu va à Paris, agit et fait agir ses amis, et il obtient du Conseil du roi le don à l'Académie de toute la façade actuelle, qui donne à l'immeuble une valeur autrement grande que celle qu'il aurait eue s'il avait été réduit à l'hôtel Bel caché dans l'intérieur.

L'intérêt de la science, celui du public ne cessent d'occuper Montesquieu; tantôt il cherche à Paris un astronome pour l'envoyer à Bordeaux enseigner à faire les observations astronomiques, — tantôt il engage l'Académie (en 1741) à faire des cours publics et gratuits de mécanique et de physique. — Il la met en rapport avec des Sociétés étrangères et attire à elle des correspondants utiles.

En 1742, il écrit au président de la Société royale de Londres : « Je suis actuellement à Bordeaux, où je jouis des douceurs de mes amis et de ma patrie. M. le président Barbot, secrétaire de notre Académie, est un des hommes du monde que j'aime le plus. » « Notre Académie de Bordeaux ne laisse pas que de commencer à fleurir, soit par un grand nombre de personnes distinguées qui en sont, soit par les bienfaits et les dons que quelques membres de cette Société lui ont faits, qui la mettent en état d'encourager les sciences. J'y ai presque tous les amis que j'ai dans ce pays-ci, et il me semble que je serais charmé si je vous voyais en augmenter le nombre. »

Venuti, qui a écrit un intéressant volume sur les anciens monuments de la ville, avait été attiré à Bordeaux par Montesquieu. Les questions qu'il fit mettre au concours, celles qu'il traita lui-même prouvent combien il se préoccupait de répandre le goût des choses utiles.

## MONTESQUIEU ET LE COMMERCE BORDELAIS

Propriétaire de grands vignobles, qu'il avait créés en partie, Montesquieu s'occupait de la culture de la vigne; les vendanges faites, il soignait son vin et le vendait. Ce n'était pas chose toujours facile que vendre son vin; des charges de toute nature gênaient les transactions; de province à province il y avait des barrières fort incommodes pour le commerce, et les singuliers principes économiques mis en pratique gênaient même la culture de la vigne.

« Le vin est si cher à Paris, par les impôts que l'on y met, qu'il semble qu'on ait entrepris d'y faire exécuter le précepte du divin Alcoran qui défend d'en boire, » écrit Montesquieu dans la vingt-troisième lettre persane. Il tenait à ce qu'à Bordeaux il n'en fût pas ainsi; en 1722, il obtint la réduction d'un impôt qui frappait de quarante sols par tonneau le vin de Guyenne.

Un arrêt du Conseil du roi du 27 février 1725 portait défense de faire des plantations nouvelles de vignes dans la généralité de Guyenne. Montesquieu, jugeant que la mesure était contraire aux intérêts de la province, fit un mémoire contre cet arrêt. Ce mémoire, encore inédit, sera publié par MM. de Montesquieu.

M. R. Dezeimeris a publié récemment, dans le « Bulletin du Comice agricole et viticole du canton de Cadillac », une intéressante note sous ce titre : *Montesquieu vigneron*, dans laquelle il reproduit vingt-neuf questions posées par Montesquieu sur la vigne et le vin, pour connaître les diverses manières de le soigner. Le fils du Président, J.-B. de Secondat, s'occupait aussi de ces questions; il publia en 1785 un mémoire sur la culture des vignes de la Guyenne et sur les vins de cette province. Le vin d'Alger, aujourd'hui si répandu, avait déjà en 1735 attiré l'attention de Secondat, qui lut une notice sur les variétés de vins récoltés en Arabie.

L'Académie de Bordeaux, à l'instigation principalement de Montesquieu et de son fils, s'occupait souvent des vignes et des vins. La Bibliothèque de la Ville conserve plusieurs mémoires faits par des membres de l'Académie ou envoyés au concours pendant le siècle dernier, sur les principes de la taille, de la greffe, sur les plantations de vignes, sur la manière de faire le vin, de le clarifier, de le conserver.

L'intendant de Tourny, dans son discours de réception à l'Académie de Bordeaux, reconnaissait en ces termes les services qu'elle rendait à la viticulture : « Les vins, cette récolte si précieuse lorsqu'ils ont de la qualité, mais trop séduisante par l'iné-

galité de son rapport comparé avec la pesanteur de ses charges toujours certaines, ont donné occasion à d'excellents mémoires, sortis du sein de l'Académie, touchant la nature de différents complants, la taille et la façon de la vigne. » Il loue ceux qui combattent la routine et répandent le progrès amené par de judicieuses observations. Au premier rang de ceux-là était Montesquieu.

Les nombreuses relations que Montesquieu avait dans tous les pays lui servirent à créer au commerce bordelais de sérieux débouchés. Ses amis, ses correspondants littéraires devinrent ses courtiers, et par eux il fit connaître au loin le vin des Bordelais.

L'abbé de Guasco, qui voyageait presque constamment, s'arrêtait quelquefois à La Brède et aidait Montesquieu dans ses travaux agricoles; il fut son correspondant habituel et s'occupa beaucoup du placement de ses vins. En 1742, Montesquieu lui écrivait : « Notre commerce de Guyenne sera bientôt aux abois, nos vins nous resteront sur les bras, et vous savez que c'est toute notre richesse. » Le 1<sup>er</sup> août 1744, il l'engage ainsi à revenir se reposer à La Brède : « L'air, les raisins, le vin des bords de la Garonne et l'humeur des Gascons sont d'excellents antidotes contre la mélancolie. »

En Italie, le grand-prieur Solar est un des correspondants de Montesquieu qui, le 7 mars 1749, lui écrit : « Le commerce de Bordeaux se rétablit un peu, et les Anglais ont même l'ambition de boire mon vin cette année, mais nous ne pouvons nous bien rétablir qu'avec les îles de l'Amérique, avec lesquelles nous faisons notre principal commerce. »

Le 16 mars 1752, il annonce à l'abbé de Guasco qu'il a envoyé à mylord Elibant le tonneau de vin qu'il avait demandé : « Vous pouvez, dit-il, lui mander qu'il pourra le garder tant qu'il le voudra, même quinze ans s'il le veut, mais il ne faut pas qu'il le mêle avec d'autres vins, et il peut être sûr qu'il l'a immédiatement comme je l'ai reçu de Dieu, il n'est pas passé par les mains des marchands. » Quelques mois après, le 4 octobre 1752, il lui écrit : « J'ai reçu la réponse pour le vin que vous m'avez fait envoyer à mylord Elibant; il a été trouvé extrêmement bon. On me demande une commission pour quinze tonneaux, ce qui fera que je serai en état de finir ma maison rustique. Le succès que mon livre a dans ce pays-là contribue, paraît-il, au succès de mon vin. »

Guasco eut de nouvelles occasions de placer le vin de Montesquieu. Le 3 novembre 1754, il lui écrit : « Je commence par vous remercier de votre souvenir pour le vin de Rochemorin, vous assurant que je ferai avec la plus grande attention la commission

de mylord Pembroke; c'est à mes amis et surtout à vous, qui en valez dix autres, que je dois la réputation où s'est mis mon vin dans l'Europe, depuis trois ou quatre ans. » Le vignoble de Rochemorin, situé dans la commune de Martillac, près de La Brède, appartient encore à un descendant du Président, M. le baron de Montesquieu, et l'excellent vin qu'on y récolte jouit d'une renommée égale à celle du vin que l'auteur de l'*Esprit des Loix* envoyait en Angleterre et en Amérique.

Depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, le château de La Brède et les terres qui l'entourent n'ont cessé d'appartenir à la famille de Montesquieu.

#### LES DESCENDANTS DE MONTESQUIEU

Joseph-Cyrille de Secondat, baron de Montesquieu, petit-fils du célèbre Président, a été le chef des représentants actuels de la famille de Montesquieu; de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Menou est né Charles-Louis-Prosper, qui, marié avec Marie-Louise de Piis, a eu :

I. — Charles de Secondat, baron de Montesquieu, marié à Euphrosyne Aubelin de Villers. De ce mariage : 1<sup>o</sup> Pierre de Secondat de Montesquieu; — 2<sup>o</sup> Suzanne, mariée au baron Roger de Sivry : — Alice de Sivry.

II. — Gaston de Secondat de Montesquieu, marié à Mathilde de Courtaurel de Rouzat : 1<sup>o</sup> Henri de Secondat de Montesquieu; — 2<sup>o</sup> Yvonne, mariée au marquis de Canolle : — Marguerite de Canolle.

III. — Albert de Secondat de Montesquieu, marié à Marie Aubelin de Villers, cousine germaine de la baronne de Montesquieu : — 1<sup>o</sup> Roger de Secondat de Montesquieu; — 2<sup>o</sup> Jacques de Secondat de Montesquieu.

IV. — Gérard de Secondat de Montesquieu, marié en premières noces à Elisabeth de Sainte-Aulaire : — 1<sup>o</sup> Madeleine, mariée à Étienne de Beauchamps. — De ce mariage sont nés : — 1<sup>o</sup> Georges de Beauchamps; — 2<sup>o</sup> Elisabeth de Beauchamps.

Marié en secondes noces à Marie de Kergorlay : — 2<sup>o</sup> Alain de Secondat de Montesquieu; — 3<sup>o</sup> Jean de Secondat de Montesquieu.

V. — Godefroy de Secondat de Montesquieu.



VI. — Jacqueline de Secondat de Montesquieu, mariée au comte de Foucaud d'Aure (décédée) : — 1<sup>o</sup> Louise de Foucaud ; — 2<sup>o</sup> Marie-Antoinette de Foucaud.

Au moment où la famille de Montesquieu va publier les écrits inédits de son illustre aïeul, il était utile de faire connaître les noms de ses membres. — Bordeaux a vu naître Marie-Josèphe-Denise, la fille préférée, le « cher secrétaire » de Montesquieu ; on sait combien il aimait cette ville à laquelle il a rendu de grands services : c'est à Bordeaux que les descendants du célèbre Président vont publier ses manuscrits, avec le concours de la Société des Bibliophiles de Guyenne.

Cette publication, dont le commencement est sous presse, n'aura pas moins de sept à huit volumes, — composés de divers mémoires, d'importants recueils de pensées, de relations de voyages, de correspondances, etc. — C'est avec un sentiment de gratitude que ces volumes seront accueillis par tous ceux qu'intéresse l'une des plus pures et des plus grandes gloires de la France. Nous, Bordelais, remercions particulièrement les descendants de notre illustre compatriote d'avoir réservé à notre ville — dans un sentiment de piété filiale — l'honneur de publier la première les écrits inédits de Montesquieu.

Raymond CÉLESTE,

*Bibliothécaire de la Ville.*

Nous remercions l'Administration municipale de la Ville de Bordeaux pour l'hommage qu'elle vient de rendre à notre aïeul. En reproduisant, à la suite des écrits de Montesquieu que nous publions aujourd'hui, les témoignages consacrés, dans le *Bulletin municipal*, à sa mémoire, nous pensons aider à la conservation de souvenirs chers à ses compatriotes comme à nous.

Château de La Brède, le 12 décembre 1890.

Baron DE MONTESQUIEU.

---



# TABLE DES MATIÈRES

---

	<i>Pages</i>
AVANT-PROPOS. . . . .	V
RÉFLEXIONS SUR LA MONARCHIE UNIVERSELLE EN EUROPE :	
Avertissement de l'éditeur . . . . .	3
Texte de Montesquieu . . . . .	11
DE LA CONSIDÉRATION ET DE LA RÉPUTATION :	
Avertissement de l'éditeur . . . . .	45
Texte de Montesquieu . . . . .	47
DISCOURS SUR LA DIFFÉRENCE QU'IL Y A DE LA RÉPU- TATION A LA CONSIDÉRATION, PAR LA MARQUISE DE LAMBERT. . . . .	57
APPENDICE. . . . .	65

---



ACHEVÉ D'IMPRIMER

PAR

G. GOUNOUILHOU, A BORDEAUX

LE XVIII JANVIER M.DCCC XCI











# DUE DATE


ET-6

29

UNIVERSITY OF B.C. LIBRARY



3 9424 01255 7085



